



LES RANDONNÉES POUR ACCÉDER AU TOUR DE FRANCE



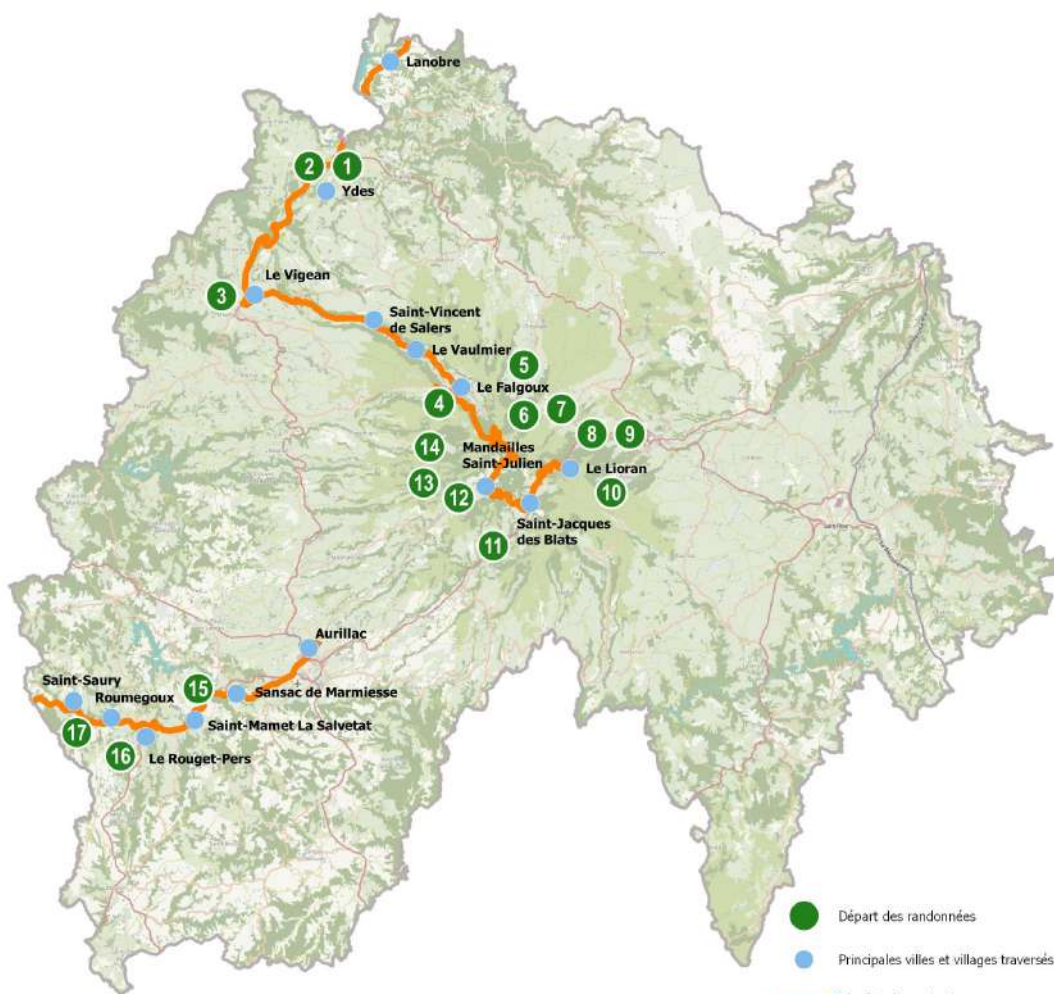
- Approchez les coureurs cyclistes et plongez-vous dans l'ambiance du Tour de France par **les chemins de randonnée** ou **les voies vertes aménagées** du Cantal. Une façon originale de profiter de cet événement mondial ! La course peut aussi être observée depuis le cœur des principales villes et villages traversés.



- **13 itinéraires de randonnée pédestre**, **3 itinéraires cyclos** et **un itinéraire en VTT électrique** vous sont proposés permettant de rejoindre les sites et cols emblématiques où passeront les coureurs. Les itinéraires empruntent essentiellement le tracé du mythique **GR®400** ainsi que les voies vertes aménagées.



- Retrouvez tous **les détails des parcours** et la possibilité de **télécharger les traces GPS et fiches randos** sur la **carte dynamique** dédiée mais également de consulter **les horaires de passages des cyclistes** dans les principales villes et villages traversés !



- 1 Ydes gare > Délaissé RD922 Le Chariot
- 2 Ydes gare > Les Plaines
- 3 Mauriac > Pont de Beysse
- 4 Le Fau > Délaissé RD680
- 5 Lascourt > Col du Pas de Peyrol
- 6 Col de Serre > Col du Pas de Peyrol
- 7 La Gravière > Col de Font de Cère
- 8 Fraisse-Haut > Station du Lioran pédestre
- 9 Fraisse-Haut > Station du Lioran VTT électrique
- 10 Col de Prat de Bouc > Station du Lioran
- 11 Thiézac > Col du Pertus
- 12 Saint-Julien de Jordanne > Col de Redondet routier
- 13 Col de Legal > Col de Redondet routier
- 14 Le Fau > Col de Redondet routier
- 15 Circuit le Pénard
- 16 Circuit du Lac
- 17 Circuit le Roc Rôti

Durée aller: 0h10

Durée retour: 0h10

Longueur : 5 km

▼437 m ▲450 m

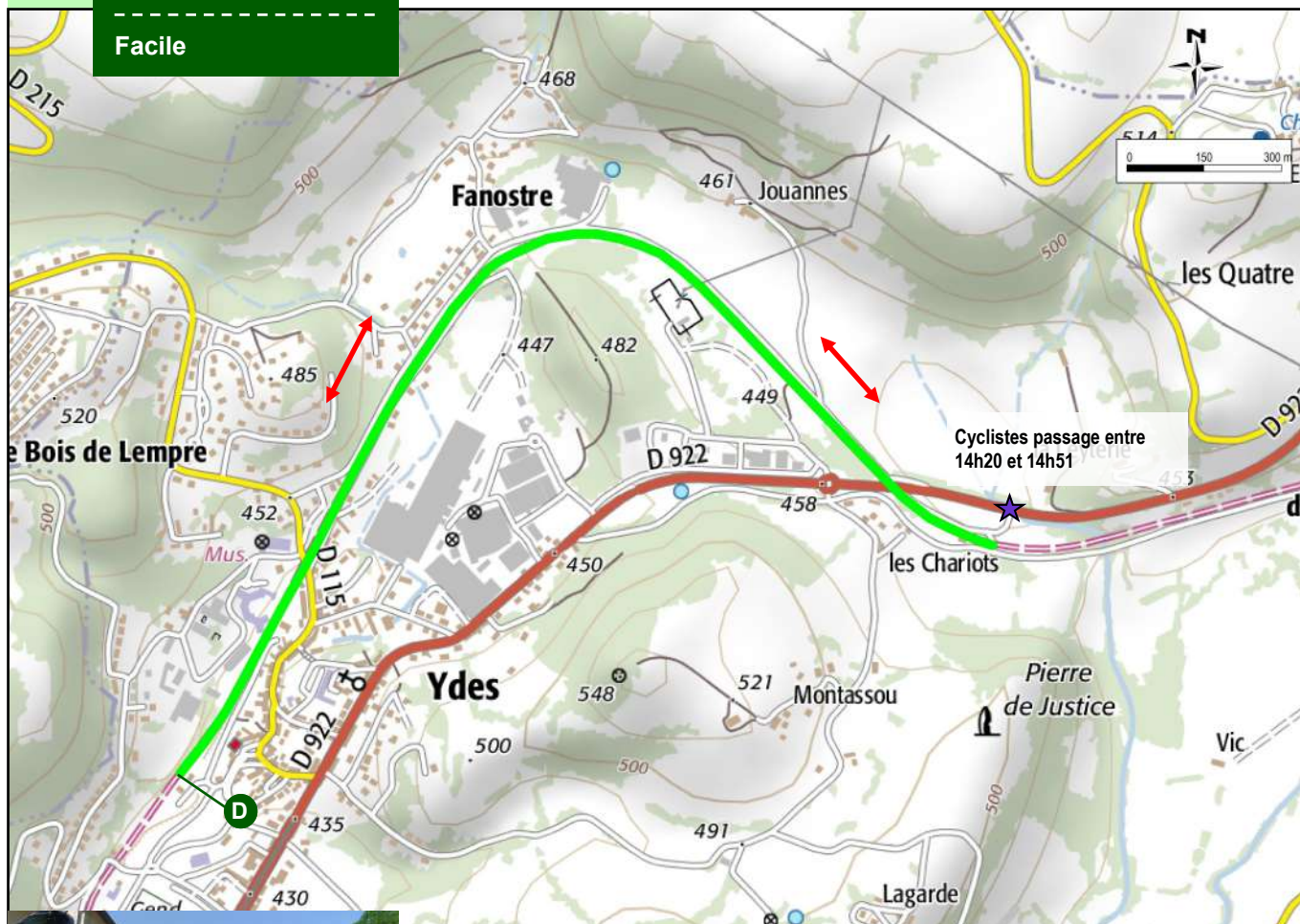
Dénivelé : 60 m

Facile

Les Randonnées du Tour de France

1 Ydes ancienne gare - Le Chariot Piste verte de Sumène - Artense Aller - Retour à vélo

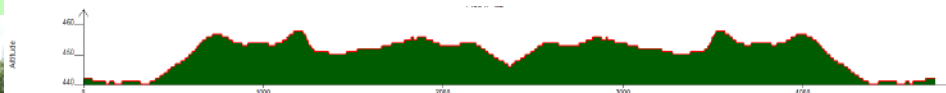
Rappel : les cotations horaires sont données à titre indicatif et hors pauses.



CRAIG - SCAN 25 EXPRESS © IGN - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.

Depuis l'ancienne gare de Ydes emprunter la voie verte sur environ 2,5 km en direction de Cheyssac. Passer sous la RD922 puis après environ 200 mètres sortir à gauche de la voie verte au niveau du hameau du Chariot. Se poster sur le délaissé en bordure de la RD922.

Le retour s'effectue par le même trajet pris à l'aller.



+ d'infos Office de Tourisme de Sumène Artense

Tel : 04 71 78 76 33
www.tourisme-sumene-artense.com



Passage des cyclistes entre 14h20 et 14h51.

Le 10 juillet le soleil se couche à 21h38.

Réalisation CD15-ST- Édition 2024
Tous droits réservés



Durée aller: 0h10

Durée retour: 0h10

Longueur : 3 km

▼429 m ▲440 m

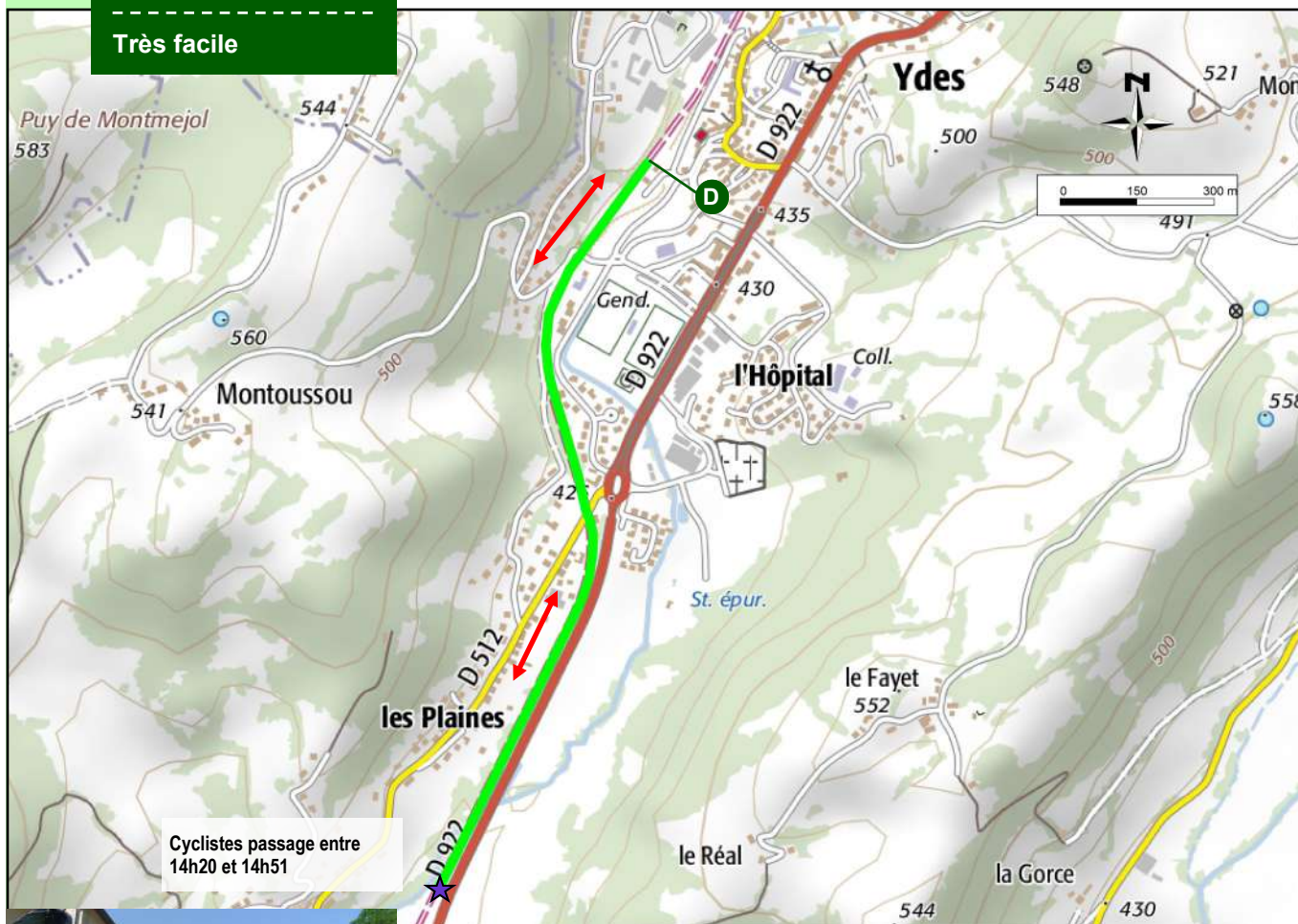
Dénivelé : 80 m

Très facile

Les Randonnées du Tour de France

2 Ydes ancienne gare - Les Plaines Piste verte de Sumène - Artense Aller - Retour à vélo

Rappel : les cotations horaires sont données à titre indicatif et hors pauses.



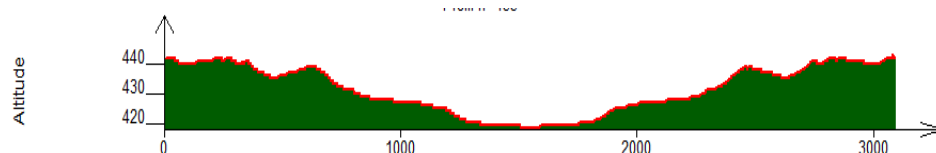
CRAIG - SCAN 25 EXPRESS © IGN - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.

Cyclistes passage entre
14h20 et 14h51



Depuis l'ancienne gare de Ydes emprunter la voie verte sur environ 1,5 km en direction de Vendes. Au lieu-dit Les Plaines (lotissement) se poster sur le côté de la voie verte qui domine la RD922.

Le retour s'effectue par le même trajet pris à l'aller.



+ d'infos Office de Tourisme de Sumène Artense

Tel : 04 71 78 76 33
www.tourisme-sumene-artense.com



Passage des cyclistes entre 14h20 et 14h51.

Le 10 juillet le soleil se couche à 21h38.

Réalisation CD15-ST- Édition 2024
Tous droits réservés



Durée aller: 0h30

Durée retour: 0h30

Longueur : 16 km

▼623 m ▲727 m

Dénivelé : 290 m

Assez facile

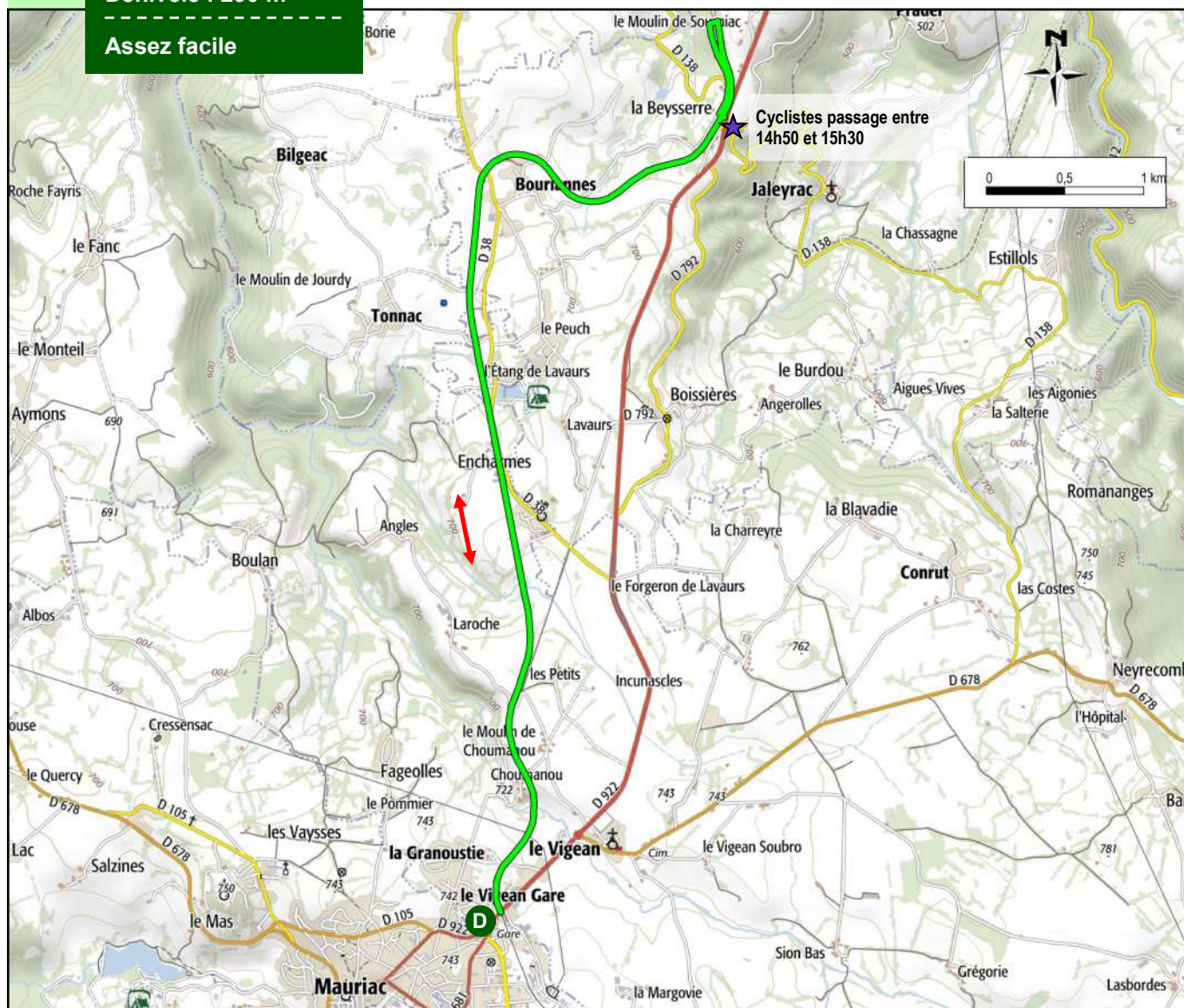
Les Randonnées du Tour de France

3 Mauriac - Pont de Beysserre à vélo

Voie verte de Mauriac

Aller - Retour

Rappel : les cotations horaires sont données à titre indicatif et hors pauses.



CRAIG - SCAN 25 EXPRESS © IGN - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



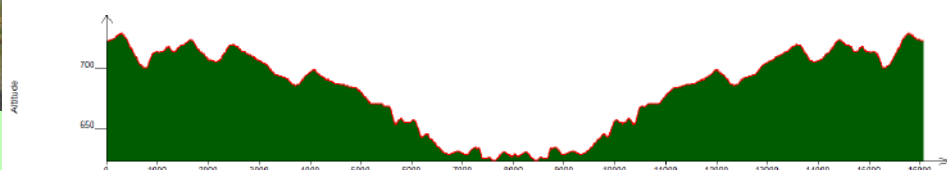
Passage des cyclistes entre 14h50 et 15h30.

Le 10 juillet le soleil se couche à 21h38.

Réalisation CD15-ST- Édition 2024
Tous droits réservés

Depuis Mauriac, prendre la voie verte dont l'entrée aménagée se situe à côté de l'ancien passage à niveau). Suivre la voie verte jusqu'à l'ancienne gare de Jaleyrac. Delà, sortir de la voie verte en empruntant la petite route qui longe l'ancienne gare et passer sous le pont de la voie ferrée. Se poster aux abords.

Le retour s'effectue par le même trajet pris à l'aller.



+ d'infos Office de Tourisme du Pays de Mauriac

Tel : 04 71 68 19 87
www.tourisme-paysdemauiac.fr

Durée aller: 1h20

Durée retour: 1h20

Longueur : 7,7 km

Balisage : 

▼ 1048 m ▲ 1363 m

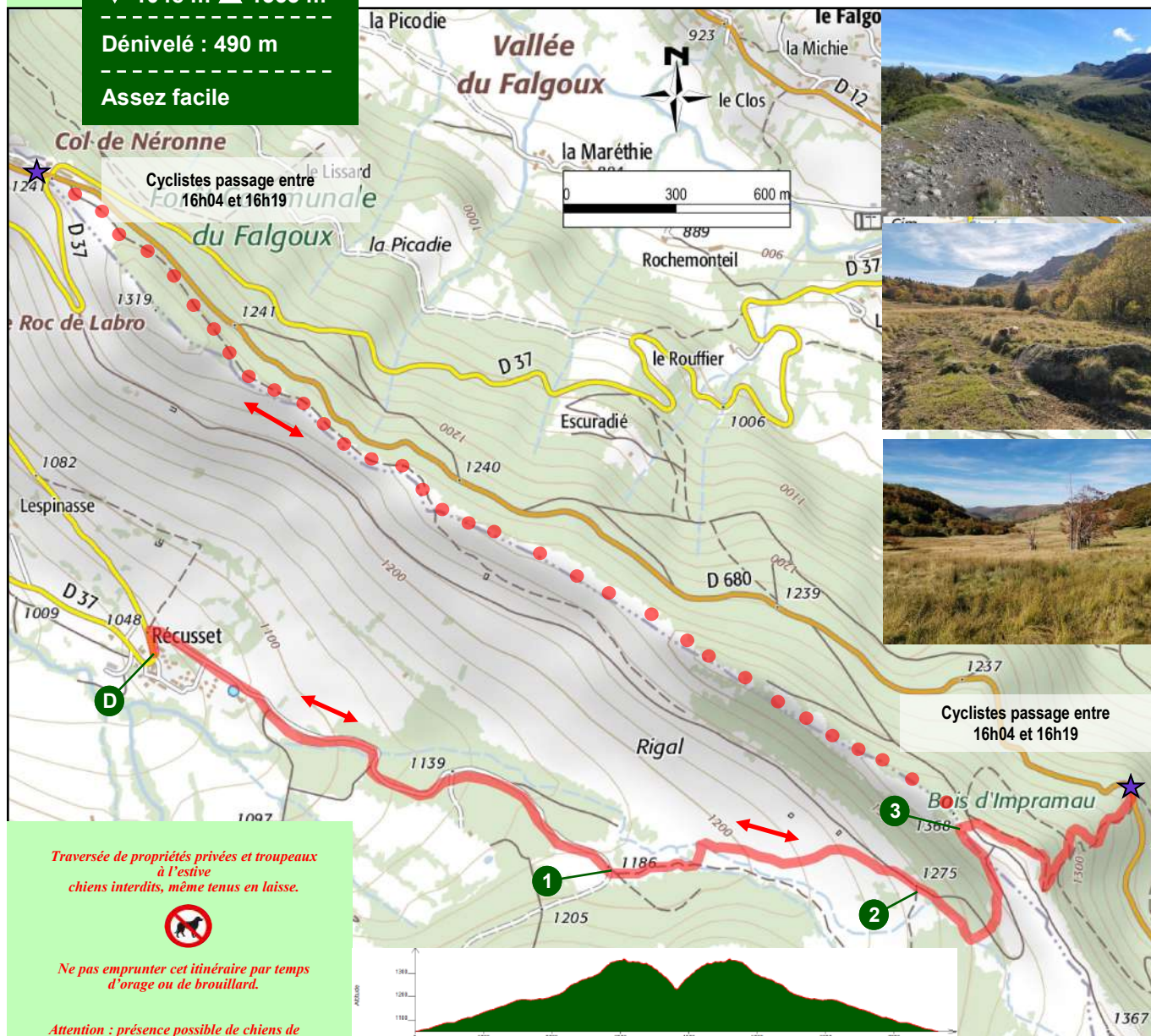
Dénivelé : 490 m

Assez facile

Les Randonnées du Tour de France

4 Récusset - Délaissé RD680 sous le col de Néronne
Aller - Retour pédestre

Rappel : les cotations horaires sont données à titre indicatif et hors pauses. Elles sont calculées sur la base d'une progression moyenne de 235 mètres par heure à la montée et de 375 mètres par heure à la descente.



Traversée de propriétés privées et troupeaux à l'estive
chiens interdits, même tenus en laisse.



Ne pas emprunter cet itinéraire par temps d'orage ou de brouillard.

Attention : présence possible de chiens de protection dans la zone des crêtes (patou).

Quelques réflexes à adopter :
Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers de cette zone utilisent des chiens de protection.

Contourner largement le troupeau : gardez vos distances. Arrêtez-vous le temps que les chiens de protection vous identifient. Restez calme et passif en leur présence. Ne les menacez pas, ne les caressez pas.

Voir la vidéo [cliquez ici](#)

Passage des cyclistes entre 16h04 et 16h19.

Le 10 juillet le soleil se couche à 21h38.

Réalisation CD15-ST- Édition 2024

Accès au départ : depuis Saint-Paul de Salers prendre la RD67 jusqu'à Récusset. Se garer dans le village.

D Se diriger vers l'auberge le Relais des Volcans. Continuer de progresser sur la petite route en suivant la direction du PR Bleu "sur les pentes du pré dansant".

1 Au replat, avant la grande piste qui rentre dans le bois prendre à gauche. Traverser le portillon et suivre le balisage blanc et rouge du GR400. Bien suivre les jalons blancs et rouges. Dépasser un buron à main gauche puis retrouver un portillon.

2 Le franchir et suivre un temps le ruisseau. Après quelques mètres, prendre à gauche et monter sur un replat.

3 Redescendre de l'autre côté, franchir une clôture et descendre dans le bois puis gagner le délaissé de la RD680.

Pour le retour, prendre le cheminement pris à l'aller en sens inverse.

●●● Option Col de Néronne :

Au point 3, en haut du replat, prendre à gauche et traverser la chicane en bois. Suivre le balisage Trail vert N°61. Descendre la crête sur 3 km en prenant pour cap le roc de Labro. Le contourner par la droite en prenant une large piste qui rentre dans un bois. Déboucher dans un pré et descendre jusqu'au col de Néronne.

Distance : 12 km
Durée allée : 2h00
Durée retour : 2h00

+ d'infos :
Office de tourisme du Pays de Salers
04 71 40 58 08
www.salers-tourisme.fr

Syndicat Mixte du Puy Mary
04 71 47 04 14
www.puymary.fr

cantal
LE DÉPARTEMENT





Quelques rappels :

Le balisage des itinéraires de randonnée pédestre :

Il est matérialisé à la peinture.

■ un trait indique la continuité du tracé,



Tourner à droite,



Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu ■

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune ■

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert ■

Les itinéraires de Grande Randonnée : GR® ■

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topoguide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

Attention : présence possible de chiens de protection dans la zone des crêtes (patou).

Quelques réflexes à adopter :

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers de cette zone utilisent des chiens de protection.

Contournez largement le troupeau : gardez vos distances. Arrêtez-vous le temps que les chiens de protection vous identifient. Restez calme et passif en leur présence. Ne les menacez pas, ne les caressez pas.

Ensemble, respectons le travail des bergers et la tranquillité des animaux.

Voir la vidéo [cliquez ici](#)

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

Durée aller: 2h45

Durée retour: 1h45

Longueur : 14 km

Balisage : 

▼1206 m ▲1614 m

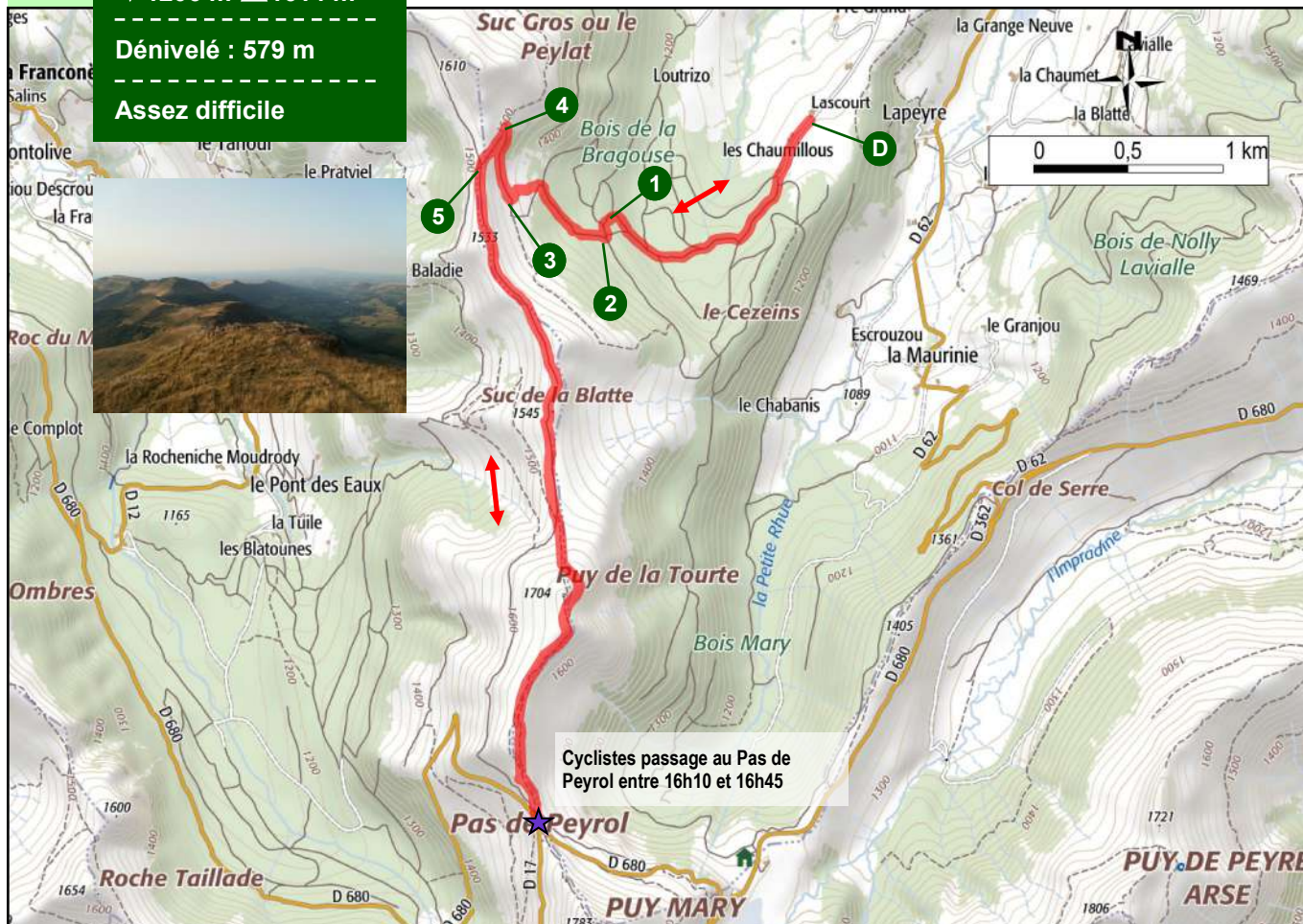
Dénivelé : 579 m

Assez difficile

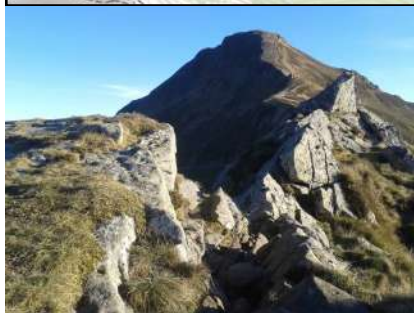
Les Randonnées du Tour de France

5 Lascourt - Pas de Peyrol Aller - Retour pedestre

Rappel : les cotations horaires sont données à titre indicatif et hors pauses. Elles sont calculées sur la base d'une progression moyenne de 235 mètres par heure à la montée et de 375 mètres par heure à la descente.



CRAIG - SCAN 25 EXPRESS © IGN - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



Traversée de propriétés privées et troupeaux
à l'estive
chiens interdits, même tenus en laisse.

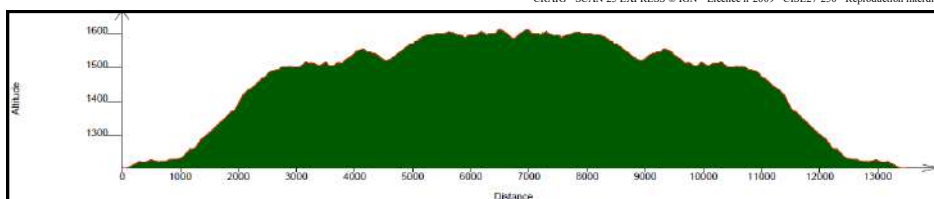


Ne pas emprunter cet itinéraire par temps
d'orage ou de brouillard.

Passage des cyclistes au Pas de
Peyrol entre 16h10 et 16h45.

Le 10 juillet le soleil se couche à
21h38.

Réalisation CD15-ST- Édition 2024
Tous droits réservés



Accès au départ : depuis Le Claux, au carrefour près de l'église, prendre la RD262 en direction de Lascourt, le Girdaldès, Chamalières. Au croisement suivant, prendre à gauche en direction de Lascourt. Poursuivre jusqu'au fond de la communale et se garer sur le parking du foyer de ski de fond et du gîte d'étape.

D Laisser le bâtiment à main droite et prendre la grande piste forestière en face. Au bout de 400 mètres, retrouver une intersection et prendre à droite. Dépasser une clairière, au croisement des pistes, prendre le sentier qui monte en face. Traverser plusieurs ruisselets.

1 Avant la cascade, prendre légèrement à gauche, et monter le chemin où les racines d'arbres affleurent. Aboutir à une grande piste. Tourner à gauche et continuer sur environ 50 mètres.

Quitter la piste principale, en prenant à droite le chemin qui monte

2 les arbres. Au bout d'environ 450 mètres, retrouver une clôture. La traverser et s'engager dans l'estive. Monter en face, en prenant comme cap les ruines des burons de Ricou la Mouche (gros amas de rochers). A leur niveau, les contourner par la gauche.

3 A l'avant dernière ruine, prendre complètement à droite et monter par la sente qui entaille le flanc de la montagne. Longer la clôture à main droite et aboutir à un replat.

4 Ne pas continuer en face vers le Suc Gros, mais prendre tout à gauche et continuer l'ascension pour aboutir sur la ligne de crête.

5 Traverser la clôture et prendre à gauche direction Puy Mary. Suivre la ligne de crête en gardant la clôture à main gauche. Passer sous le Suc de la Blatte, traverser un escabeau et gagner le pied du Puy de la Tourte. **Attention**

présence possible d'un chien de berger et d'un troupeau de brebis. Se conformer aux conseils figurant sur le panneau pour éviter tout désagrément. Suivre le chemin en laissant le puy de la Tourte à main gauche. Traverser un nouvel escabeau. Continuer en face sur un bon kilomètre pour rejoindre le Pas de Peyrol.

Pour le retour, prendre le cheminement pris à l'aller en sens inverse.

+ d'infos :
Destination Haut-Cantal
04 71 78 07 37
www.destinationhautcantal.fr

Syndicat Mixte du Puy Mary
04 71 47 04 14
www.puymary.fr





Quelques rappels :

Le balisage des itinéraires de randonnée pédestre :

Il est matérialisé à la peinture.

■ un trait indique la continuité du tracé,



Tourner à droite,



Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu ■

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune ■

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert ■

Les itinéraires de Grande Randonnée : GR® ■

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topoguide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

Attention : présence possible de chiens de protection dans la zone des crêtes (patou).

Quelques réflexes à adopter :

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers de cette zone utilisent des chiens de protection.

Contournez largement le troupeau : gardez vos distances. Arrêtez-vous le temps que les chiens de protection vous identifient. Restez calme et passif en leur présence. Ne les menacez pas, ne les caressez pas.

Ensemble, respectons le travail des bergers et la tranquillité des animaux.

Voir la vidéo cliquez ici #

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

Durée aller: 1h30

Durée retour: 1h00

Longueur : 9,2 km

Balisage : 

▼1328 m ▲1589 m

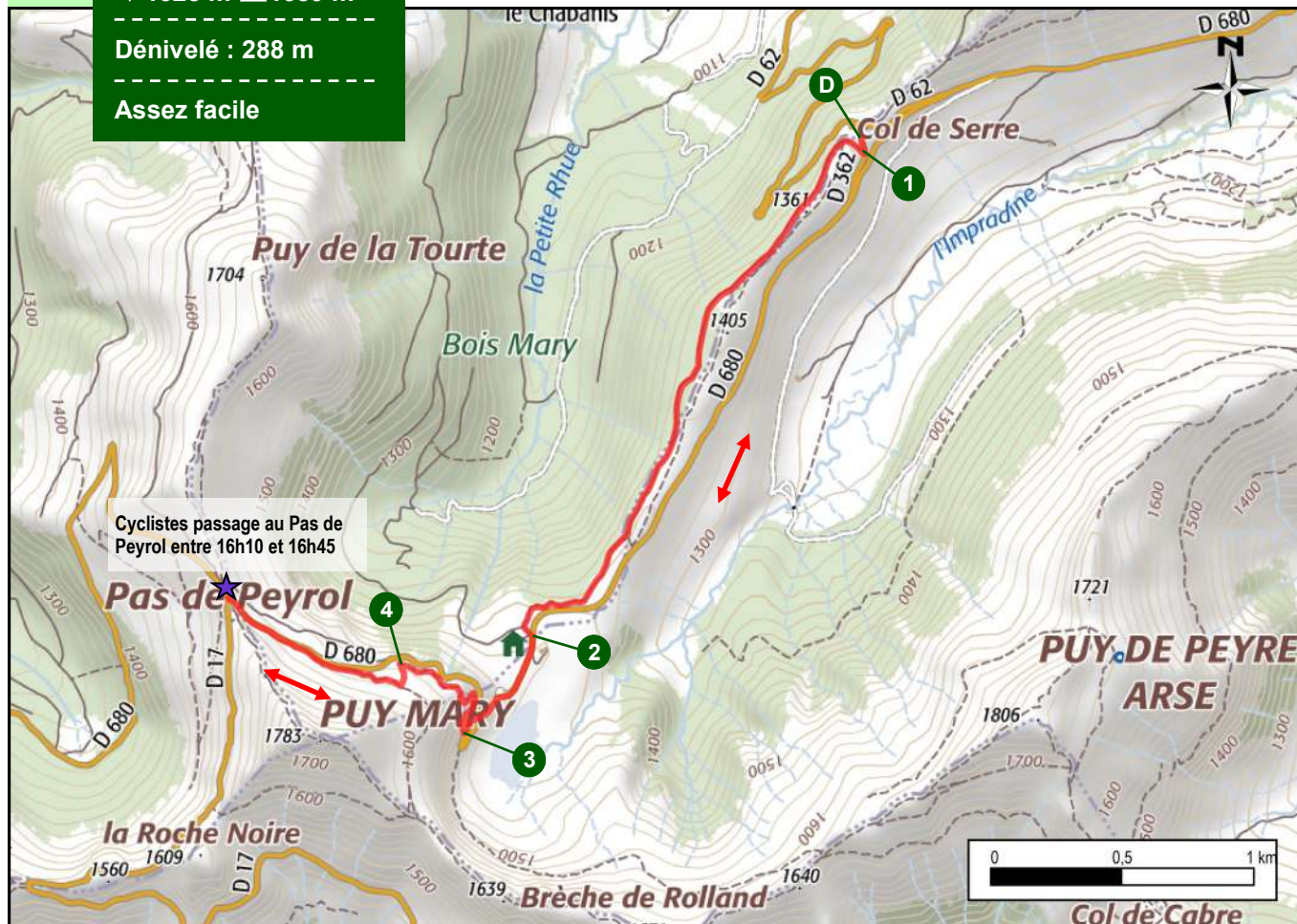
Dénivelé : 288 m

Assez facile

Les Randonnées du Tour de France

6 Col de Serre - Pas de Peyrol
Aller - Retour pédestre

Rappel : les cotations horaires sont données à titre indicatif et hors pauses. Elles sont calculées sur la base d'une progression moyenne de 235 mètres par heure à la montée et de 375 mètres par heure à la descente.



CRAIG - SCAN 25 EXPRESS © IGN - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



Traversée de propriétés privées et
troupeaux à l'estive
chiens interdits, même tenus en laisse.

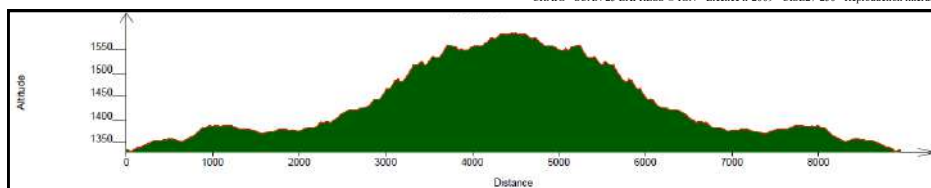


Ne pas emprunter cet itinéraire par
temps d'orage ou de brouillard.

Passage des cyclistes au Pas de
Peyrol entre 16h10 et 16h45.

Le 10 juillet le soleil se couche à
21h38.

Réalisation CD15-ST- Édition 2024
Tous droits réservés



Accès au départ : rejoindre le col de Serre et se garer sur le parking.

D Le départ est donné à main droite de l'entrée de la maison de la pleine nature. Prendre la route en face jusqu'au stop.

1 Au panneau stop, quitter la route et prendre tout à droite le chemin qui monte, en laissant toujours la maison de pleine nature à main droite.

Retrouver la crête et poursuivre jusqu'au buron d'Eylac. Sortir du pré et retrouver la route.

2 Prendre à droite, suivre la route et dépasser le col d'Eylac. Après environ 50 mètres prendre le raidillon à droite et regagner la route. La redescendre à gauche sur environ 30 mètres.

3 Retrouver le GR® à droite. Monter en plusieurs lacets dans la lande à myrtilles. Le chemin s'élève et domine la route.

4 Après environ 300 mètres, en surplomb d'un petit parking, tourner à gauche et monter jusqu'à retrouver un chemin plus marqué. Prendre à droite le GR® qui redescend progressivement jusqu'à la route. La suivre jusqu'au Pas de Peyrol.

Pour le retour, prendre le cheminement pris à l'aller en sens inverse (GR®400).

+ d'infos :
Destination Haut-Cantal
04 71 78 07 37
www.destinationhautcantal.fr

Hautes-Terres Tourisme
04 71 20 09 04
www.hautesterrestourisme.fr

Syndicat Mixte du Puy Mary
04 71 47 04 14
www.puymary.fr



Quelques rappels :

Le balisage des itinéraires de randonnée pédestre :

Il est matérialisé à la peinture.

■ un trait indique la continuité du tracé,



Tourner à droite,



Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu ■

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune ■

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert ■

Les itinéraires de Grande Randonnée : GR® ■

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

Durée aller: 2h45

Durée retour: 2h30

Longueur : 15 km

Balisage :

▼1077 m ▲1558 m

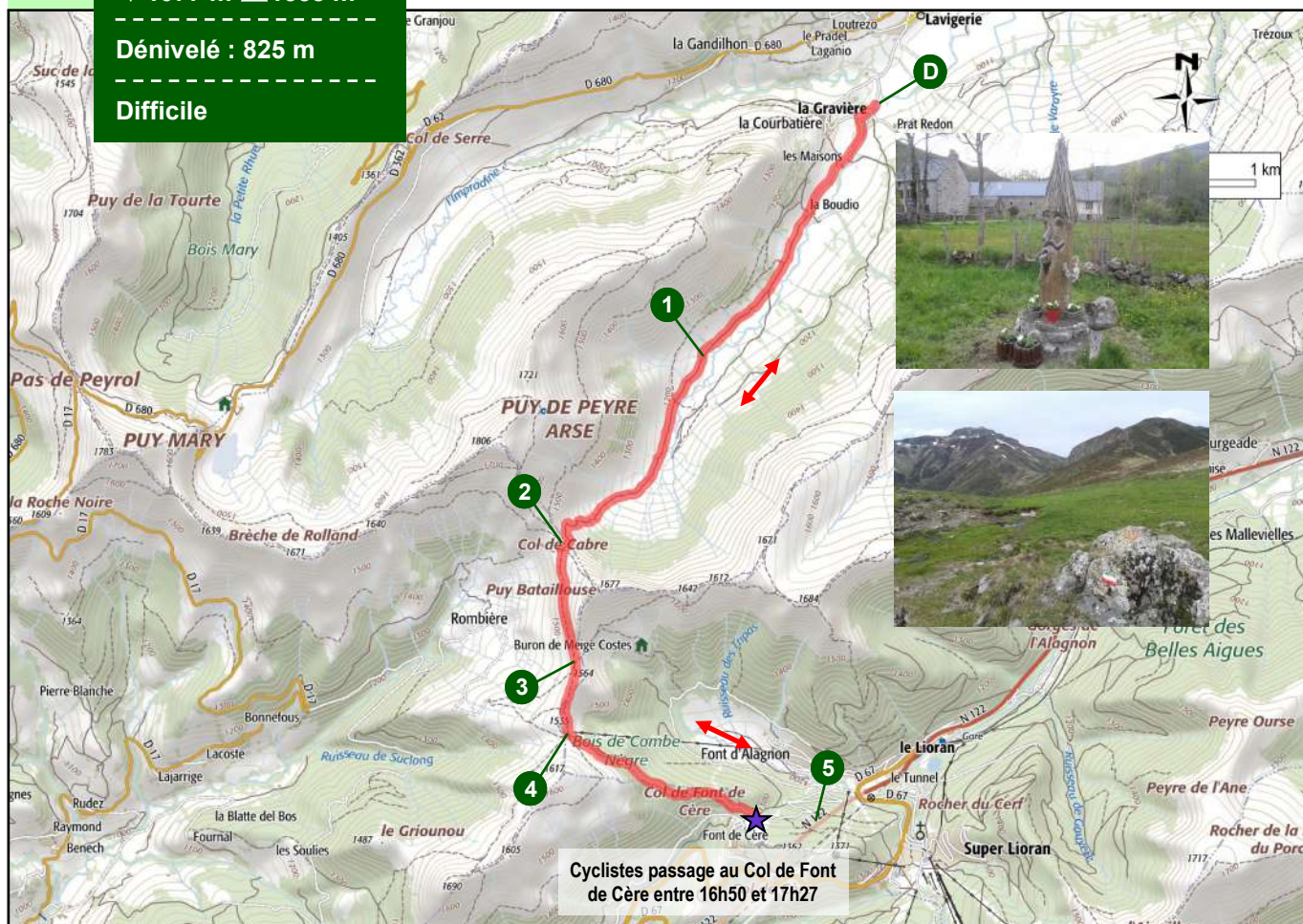
Dénivelé : 825 m

Difficile

Les Randonnées du Tour de France

7 La Gravière - Col de Font de Cère
Aller - Retour pedestre

Rappel : les cotations horaires sont données à titre indicatif et hors pauses. Elles sont calculées sur la base d'une progression moyenne de 235 mètres par heure à la montée et de 375 mètres par heure à la descente.



CRAIG - SCAN 25 EXPRESS © IGN - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



Traversée de propriétés privées et
troupeaux à l'estive
chiens interdits, même tenus en laisse.

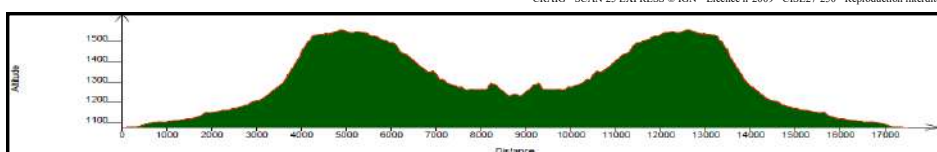


Ne pas emprunter cet itinéraire par
temps d'orage ou de brouillard.

Passage des cyclistes au Col de Font
de Cère entre 16h50 et 17h27.

Le 10 juillet le soleil se couche à
21h38.

Réalisation CD15-ST Édition 2024
Tous droits réservés



Accès au départ : depuis Lavignerie
prendre la direction de La Gravière. Se
garer sur le parking le long de la rivière
au niveau des tables de pique-nique.

D Depuis le parking, se diriger vers
le hameau de La Gravière. Face à la
première maison, prendre légèrement à
droite. A proximité de la fontaine prendre
à gauche et poursuivre en direction
de La Boudio.
A l'auberge, prendre le chemin en face.
Au croisement, au niveau d'un parement
en béton, prendre à droite (balisage vert).
Continuer toujours tout droit et aboutir
en face d'un buron.

1 A l'escabeau, passer la clôture
puis traverser le ruisseau à gué. Continuer
en face dans la prairie en longeant
l'alignement de pierres. Dans un creux,
traverser à nouveau le ruisseau à gué.
Remonter vers la clôture et continuer à
droite en gardant le ruisseau à main
droite. Le sentier, escarpé, caillouteux et
humides (plusieurs sources), monte raide
en plusieurs lacets jusqu'à un alignement
d'arbres.

Continuer l'ascension en gardant comme
cap la ligne de crête entre le Puy Batail-
louse et le Puy de Peyre Arse, et gagner
le col de Cabre.

2 Prendre à gauche en suivant le
chemin de crête et le balisage du GR400
blanc et rouge.

3 Au col de Rombière rester à droite
en prenant comme cap le Puy Griou et
gagner le creux du Col de Combe Nègre.
4 A la clôture, traverser le portail et
descendre en direction du télésiège.
Après celui-ci, à un replat, au niveau des
panneaux de ski, prendre le chemin à
gauche qui plonge dans le bois. Amorcer
une longue descente qui amène au Col de
Font de Cère.

Pour le retour, prendre le cheminement
pris à l'aller.



+ d'infos :

Hautes-Terres Tourisme
04 71 20 09 04
www.hautesterrestourisme.fr

Syndicat Mixte du Puy Mary
04 71 47 04 14
www.puymary.fr



Quelques rappels :

Le balisage des itinéraires de randonnée pédestre :

Il est matérialisé à la peinture.

■ un trait indique la continuité du tracé,



Tourner à droite,



Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu ■

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune ■

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert ■

Les itinéraires de Grande Randonnée : GR® ■

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

Durée aller: 1h50

Durée retour: 1h20

Longueur : 11 km

Balisage :



▼950 m ▲1241 m

Dénivelé : 456 m

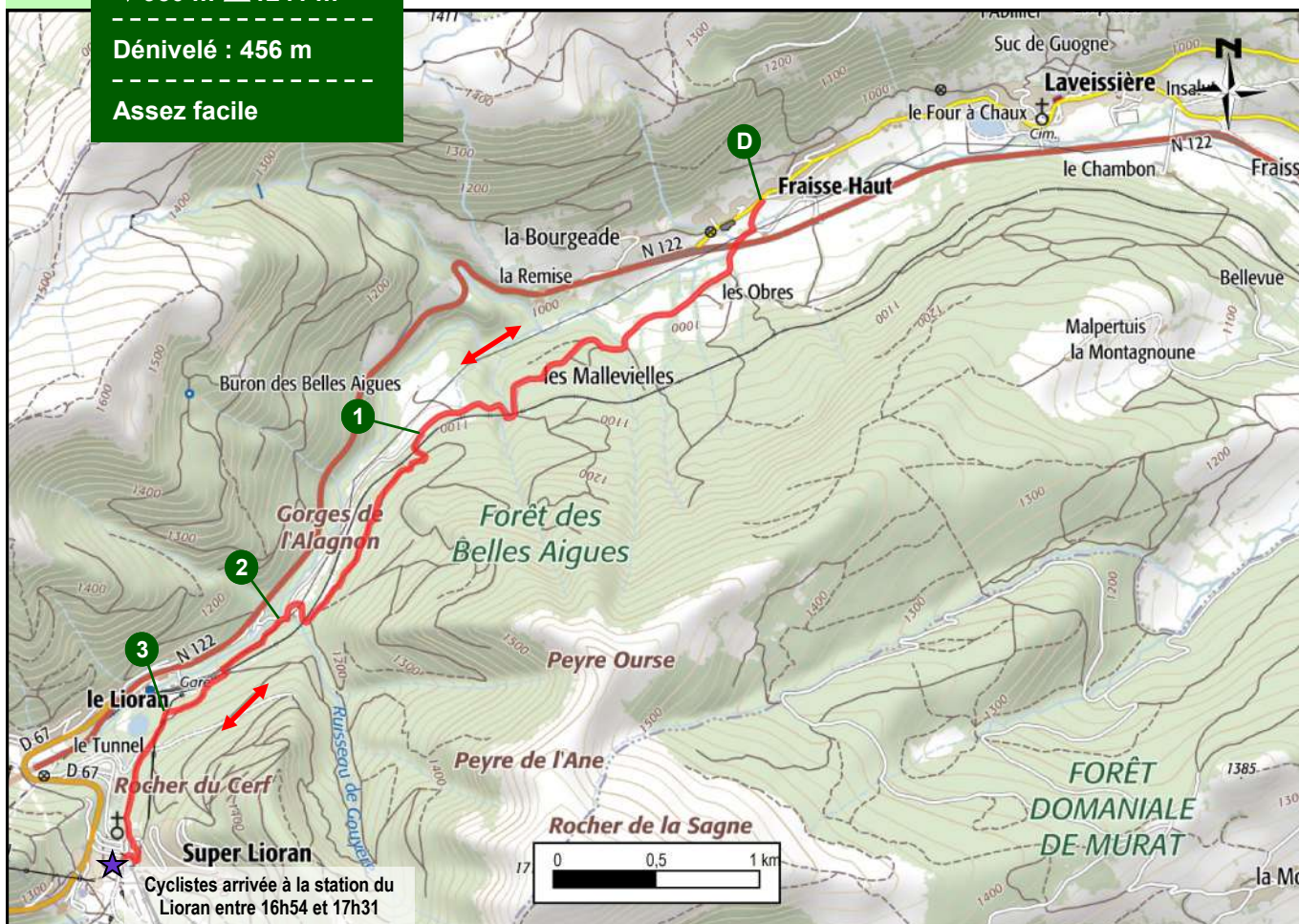
Assez facile

Les Randonnées du Tour de France

8 Fraisse-Haut - Le Lioran Prairie des Sagnes

Aller - Retour pédestre

Rappel : les cotations horaires sont données à titre indicatif et hors pauses. Elles sont calculées sur la base d'une progression moyenne de 235 mètres par heure à la montée et de 375 mètres par heure à la descente.



CRAIG - SCAN 25 EXPRESS © IGN - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite



+ d'infos :

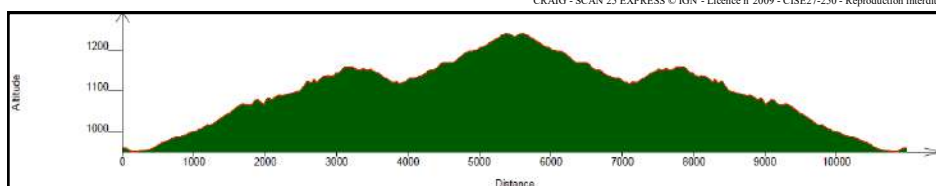
Hautes-Terres Tourisme
04 71 20 09 04
www.hautesterrestourisme.fr

Bureau de tourisme du Lioran
04 71 49 50 08
www.lelioran.com

Arrivée des cyclistes à la station du Lioran entre 16h54 et 17h31.

Le 10 juillet le soleil se couche à 21h38.

Réalisation CD15-ST- Édition 2024
Tous droits réservés



Accès au départ : depuis Laveissière, rejoindre le village de Fraisse-Haut par la RD439. Se garer rue du Puy de Seycheuse ou en bas de la rue de Chauzière avant le petit pont qui enjambe la rivière Alagnon.

D Le départ est donné en haut de la rue de l'Alagnon. Prendre la communale en direction de la Maison du buronnier/buron de Belles Aigues et VTT N°2 Volcan Est, Le Lioran. La petite route remonte dans la forêt. Passer par deux fois sous les piles du viaduc et aboutir au niveau de l'entrée de la maison du buronnier. Continuer sur la route pendant environ 200 mètres.

1 Au panneau directionnel prendre le chemin qui monte à gauche et toujours suivre les indications VTT N°2 Volcan Est/Le Lioran. Passer sous la voie ferrée. Le chemin remonte, et, à l'intersection, prendre à droite la piste forestière en suivant la signalétique VTT N°2.

Au bout de la piste, redescendre à droite. Passer à nouveau sous la voie ferrée et récupérer la route en contrebas, après avoir contourné un bâtiment à main gauche. Au croisement, prendre à gauche en suivant VTT N°2/Le Lioran.

2 Après une centaine de mètres, au niveau d'un bâtiment technique juste avant le petit pont, prendre à gauche le chemin qui suit la ligne électrique. Avant la gare SNCF, au niveau d'un amoncellement de gravats en béton et d'un pylône électrique, prendre à gauche et repasser sous la voie ferrée. Puis prendre à droite le chemin en tout venant qui longe la voie ferrée. Au replat, ne pas pénétrer dans l'enceinte de la gare mais rester sur le chemin de gauche qui monte entre les sapins. Rester sur ce bon chemin en ignorant les intersections à gauche et à droite. Retrouver une grande clairière et la piste de ski de la gare.

3 Prendre à gauche et remonter la piste de ski en gardant les canons à neige à main gauche. Laisser les bâtiments techniques à main droite et passer sous l'arche de soutènement. Contourner la gare de téléphérique à main droite et gagner la prairie des Sagnes.

Pour le retour suivre le cheminement pris à l'aller en suivant notamment le panneau VTT N°2 à contre sens ainsi que celui du buronnier dans le sens de la marche.

cantal
LE DÉPARTEMENT





Quelques rappels :

Le balisage des itinéraires de randonnée pédestre :

Il est matérialisé à la peinture.

■ un trait indique la continuité du tracé,



Tourner à droite,



Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu ■

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune ■

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert ■

Les itinéraires de Grande Randonnée : GR® ■

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

Durée aller: 0h40

Durée retour: 0h40

Longueur : 11 km

Balisage :



▼950 m ▲1241 m

Dénivelé : 456 m

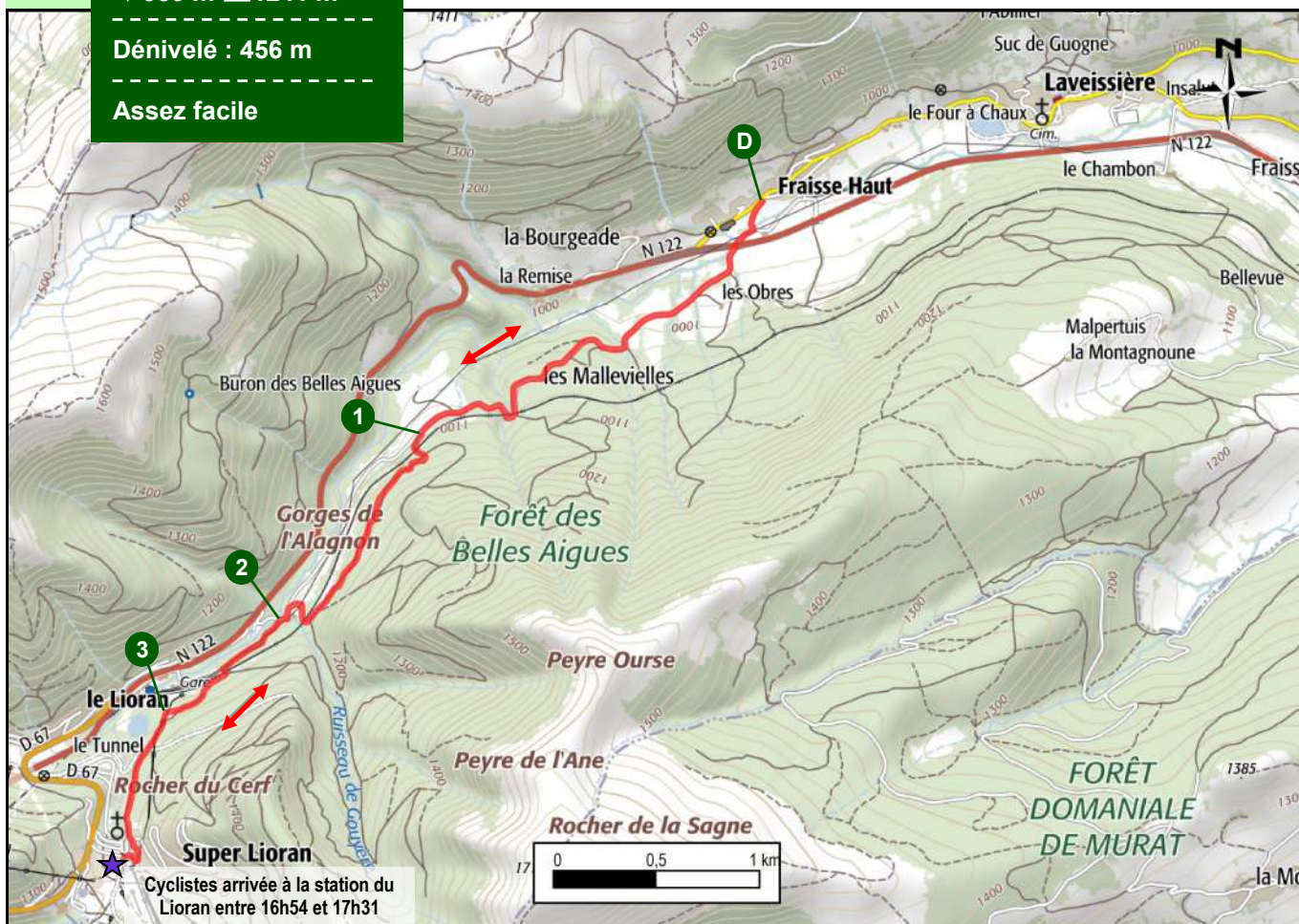
Assez facile

Les Randonnées du Tour de France

9 Fraisse-Haut - Le Lioran - Prairie des Sagnes

Aller - Retour - VTT électrique

Rappel : les cotations horaires sont données à titre indicatif et hors pauses. Elles sont calculées sur la base d'une progression moyenne de 235 mètres par heure à la montée



CRAIG - SCAN 25 EXPRESS © IGN - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite



+ d'infos :

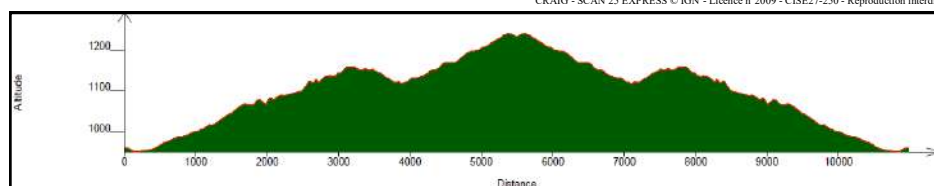
Hautes-Terres Tourisme
04 71 20 09 04
www.hautesterrestourisme.fr

Bureau de tourisme du Lioran
04 71 49 50 08
www.lelioran.com

Arrivée des cyclistes à la station du Lioran entre 16h54 et 17h31.

Le 10 juillet le soleil se couche à 21h38.

Réalisation CD15-ST- Édition 2024
Tous droits réservés



Accès au départ : depuis Laveissière, rejoindre le village de Fraisse-Haut par la RD439. Se garer rue du Puy de Seycheuse ou en bas de la rue de Chauzière avant le petit pont qui enjambe la rivière Alagnon.

D Le départ est donné en haut de la rue de l'Alagnon. Prendre la communale en direction de la Maison du buronnier/buron de Belles Aigues et VTT N°2 Volcan Est, Le Lioran. La petite route remonte dans la forêt. Passer par deux fois sous les piles du viaduc et aboutir au niveau de l'entrée de la maison du buronnier. Continuer sur la route pendant environ 200 mètres.

1 Au panneau directionnel prendre le chemin qui monte à gauche et toujours suivre les indications VTT N°2 Volcan Est/Le Lioran. Passer sous la voie ferrée. Le chemin remonte, et, à l'intersection, prendre à droite la piste forestière en suivant la signalétique VTT N°2.

Au bout de la piste, redescendre à droite. Passer à nouveau sous la voie ferrée et récupérer la route en contrebas, après avoir contourné un bâtiment à main gauche. Au croisement, prendre à gauche en suivant VTT N°2/Le Lioran.

2 Après une centaine de mètres, au niveau d'un bâtiment technique juste avant le petit pont, prendre à gauche le chemin qui suit la ligne électrique. Avant la gare SNCF, au niveau d'un amoncellement de gravats en béton et d'un pylône électrique, prendre à gauche et repasser sous la voie ferrée. Puis prendre à droite le chemin en tout venant qui longe la voie ferrée. Au replat, ne pas pénétrer dans l'enceinte de la gare mais rester sur le chemin de gauche qui monte entre les sapins. Rester sur ce bon chemin en ignorant les intersections à gauche et à droite. Retrouver une grande clairière et la piste de ski de la gare.

3 Prendre à gauche et remonter la piste de ski en gardant les canons à neige à main gauche. Laisser les bâtiments techniques à main droite et passer sous l'arche de soutènement. Contourner la gare de téléphérique à main droite et gagner la prairie des Sagnes.

Pour le retour suivre le cheminement pris à l'aller en suivant notamment le panneau VTT N°2 à contre sens ainsi que celui du buronnier dans le sens de la marche.

cantal
LE DÉPARTEMENT





Quelques rappels:

Le balisage des itinéraires VTT, signification :



Les itinéraires VTT sont numérotés et la couleur du numéro indique le degré de difficulté du tracé :

Vert : très facile,
Bleu : facile,
Rouge : difficile,
Noir : très difficile.

La couleur de fond de la balise indique le type d'espace sur lequel l'itinéraire est aménagé :

Jaune : espace local,
Marron : parc naturel régional,
Rouge : grande traversée ou itinéraire de plus de 80 km

Le positionnement de la balise indique la direction à suivre :



Infos +

Avant de partir :

- contrôler le VTT,
- prévoir un kit de réparation.

Le port du casque est très fortement recommandé.

En moyenne montagne, la progression d'un VTTiste est d'environ 8,5 km/h, en VTTAE 15 km/h



Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

Durée aller: 3h15

Durée retour: 3h15

Longueur : 18 km

Balisage : 

▼1238 m ▲1855 m

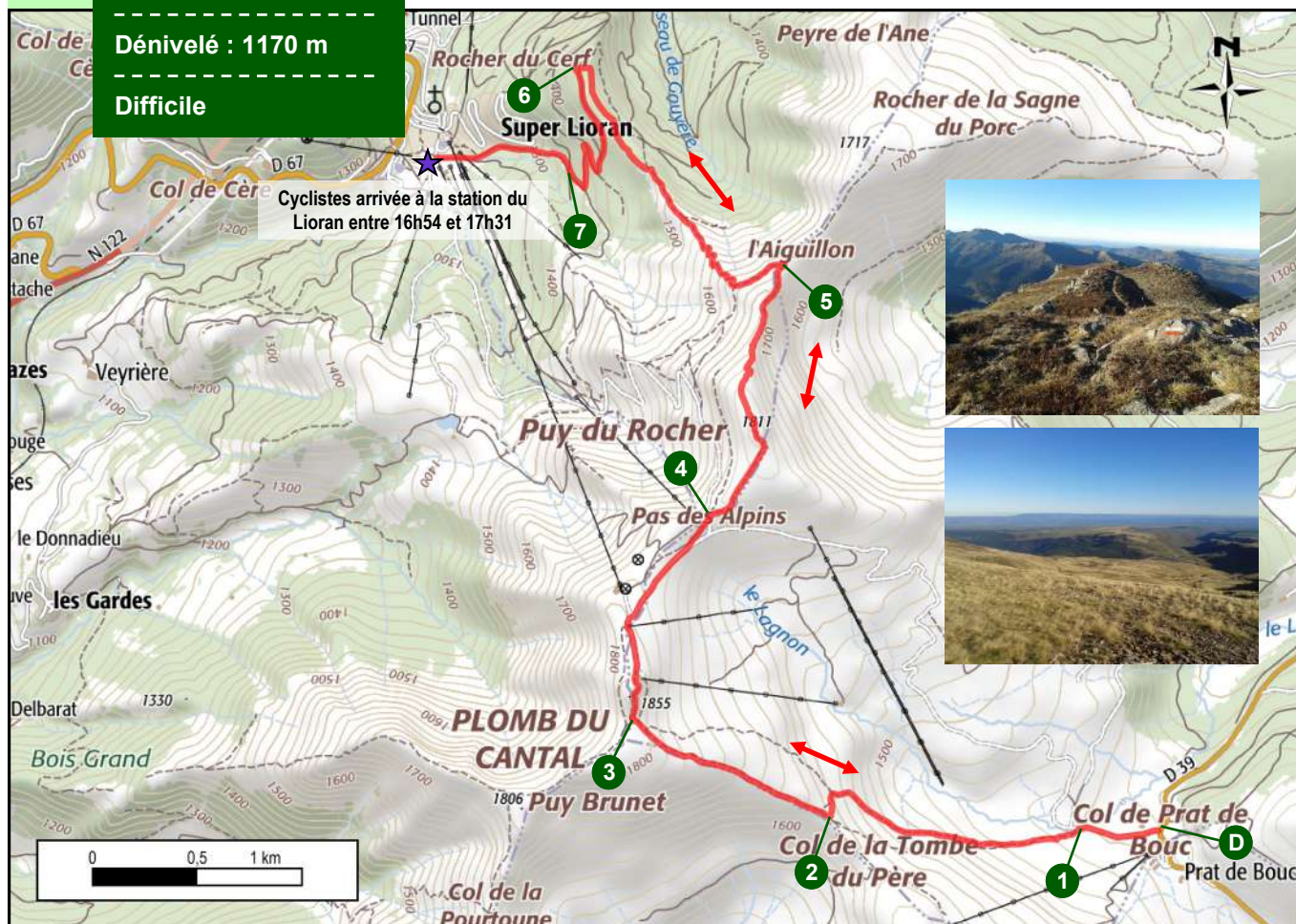
Dénivelé : 1170 m

Difficile

Les Randonnées du Tour de France

10 Col de Prat de Bouc Le Lioran Prairie des Sagnes Aller - Retour pedestre

Rappel : les cotations horaires sont données à titre indicatif et hors pauses. Elles sont calculées sur la base d'une progression moyenne de 235 mètres par heure à la montée et de 375 mètres par heure à la descente.



Traversée de propriétés privées et troupeaux à l'estive chiens interdits, même tenus en laisse.

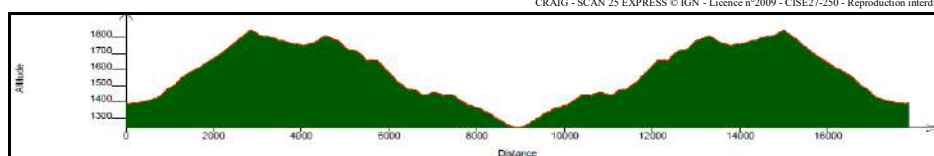


Ne pas emprunter cet itinéraire par temps d'orage ou de brouillard.

Arrivée des cyclistes à la station du Lioran entre 16h54 et 17h31.

Le 10 juillet le soleil se couche à 21h38.

Réalisation CD15-ST- Édition 2024
Tous droits réservés



Accès au départ : rejoindre le Col de Prat de Bouc par la RD39 depuis Murat, RD44 puis RD39 depuis Saint-Flour. Se garer sur les parkings aménagés.

D Depuis les parkings, se diriger vers le buron des Prés Marty, gagner le portail et continuer en face sur cette large piste pendant environ 400 mètres.

1 Avant le ruisseau, prendre à gauche, traverser le portillon et la barrière à neige puis continuer sur le chemin qui s'élève en face. Après 250 mètres, dépasser une nouvelle barrière à neige et continuer en face. Après environ 1,3 km d'ascension gagner un replat et la ligne de crête (vue sur le cirque de Grandval et la vallée de Brezons).

2 Prendre à droite et suivre la clôture à main gauche en poursuivant la montée. Traverser successivement deux passages canadiens et continuer en face en longeant la clôture. Après environ 1 kilomètre, trouver un portillon et le traverser.

3 Prendre immédiatement à droite le sentier escarpé qui monte au sommet du Plomb du Cantal (panorama, tables d'orientation).

4 Redescendre à gauche par les escaliers en bois. Laisser la gare de téléphérique à main gauche et descendre dans le creux du pas des Alpains. Au replat (1750 mètres), laisser à main gauche la gare amont du télésiège de La Combe, et prendre en face le chemin qui monte en direction du Puy du Rocher ; suivre la clôture à main droite. Au sommet, continuer en face, passer l'échelle métallique et descente en plusieurs paliers.

5 Au pied de l'Aiguillon, à l'épingle, virer complètement à gauche et descendre en lacets jusqu'au replat. Continuer en face et rentrer dans le bois du Rocher de Cerf. Continuer sur un sentier en ligne de crête, suivre un balisage rouge sur les troncs d'arbres. A main droite du Rocher du Cerf, redescendre assez raide jusqu'à un replat.

6 Prendre à gauche pour retrouver une piste forestière qui descend régulièrement. Aux intersections, suivre le balisage du GR® et aboutir sur la piste de ski bleu du Rocher de Cerf.

7 Prendre à droite et gagner le cœur de la station du Lioran.

Pour le retour, prendre le cheminement pris à l'aller en sens inverse en suivant les marques blanches et rouges du GR400®.

+ d'infos :

Hautes-Terres Tourisme
04 71 20 09 04
www.hautesterrestourisme.fr

Domaine nordique de Prat de Bouc
04 71 23 26 39
www.pratdebouc-cantal.fr





Quelques rappels :

Le balisage des itinéraires de randonnée pédestre :

Il est matérialisé à la peinture.

■ un trait indique la continuité du tracé,



Tourner à droite,



Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu ■

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune ■

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert ■

Les itinéraires de Grande Randonnée : GR® ■

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

Durée aller: 3h00

Durée retour: 3h00

Longueur : 16,6 km

Balisage : 

▼761 m ▲1532 m

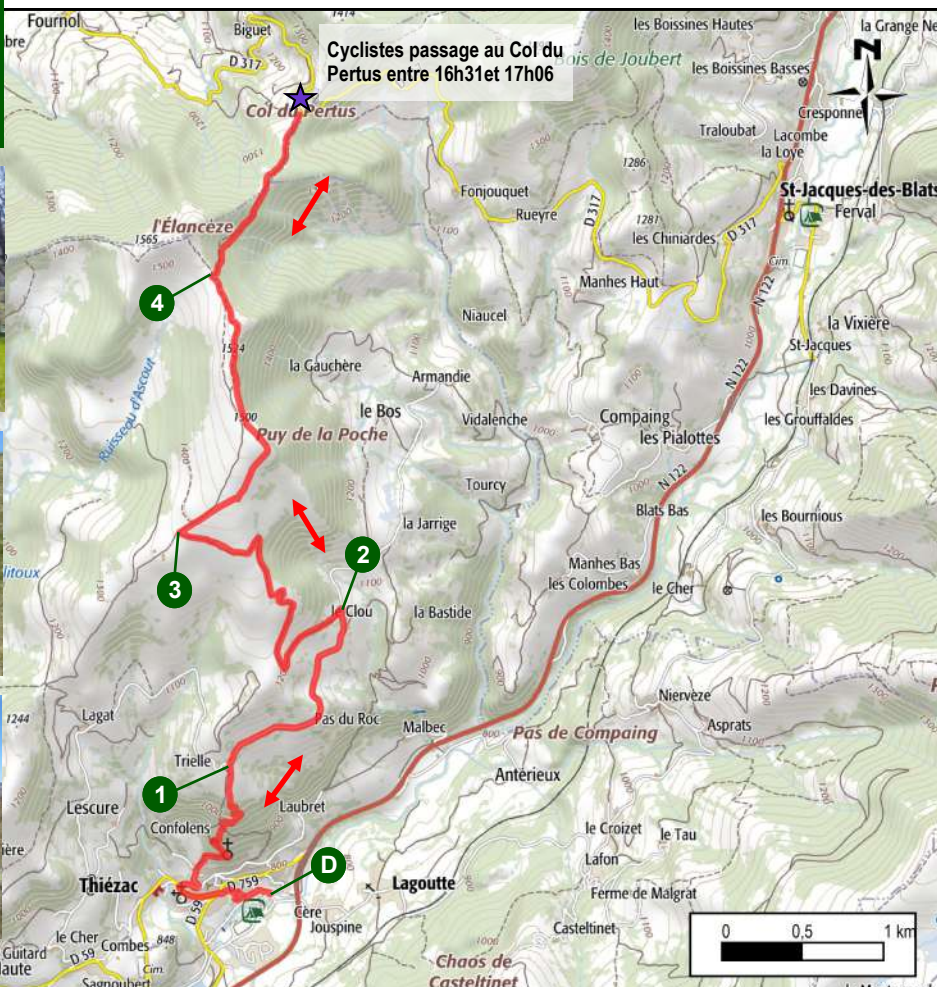
Dénivelé : 1103 m

Difficile

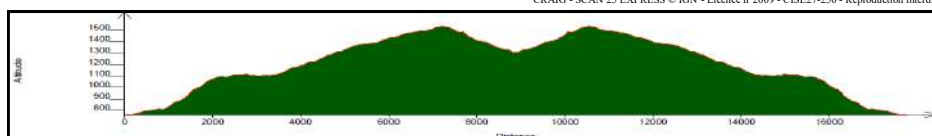
Les Randonnées du Tour de France

11 Thiézac - Col du Pertus
Aller - Retour pédestre

Rappel : les cotations horaires sont données à titre indicatif et hors pauses. Elles sont calculées sur la base d'une progression moyenne de 235 mètres par heure à la montée et de 375 mètres par heure à la descente.



CRAIG - SCAN 25 EXPRESS © IGN - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



Traversée de propriétés privées et
troupeaux à l'estive
chiens interdits, même tenus en laisse.



Ne pas emprunter cet itinéraire par
temps d'orage ou de brouillard.

Passage des cyclistes au Col du
Pertus entre 16h31 et 17h06.

Le 10 juillet le soleil se couche à
21h38. Il faudra tenir l'horaire pour
le retour.

Réalisation CD15-ST- Édition 2024
Tous droits réservés

Accès au départ : Rejoindre Thiézac, se garer rue de la Bédisse sur le parking avant les tennis. Se diriger vers le camping.

D Quelques mètres après l'entrée du camping, prendre la petite route à gauche et traverser la passerelle. Continuer en face. A l'intersection suivante, au niveau de la maison prendre à droite. Après environ 100 mètres quitter la Via Arverna et prendre à droite le chemin qui traverse le jardin public qu'il faut remonter. Prendre à gauche la Grand'rue, dépasser la fontaine à main gauche, continuer sur environ 40 mètres et prendre à droite la rue de la Coste. Au croisement prendre à gauche la rue Jacques Oddoux. Après quelques mètres prendre à droite le chemin de croix qui amène à la chapelle Notre Dame de la Consolation.

La laisser à main droite et prendre à gauche le chemin qui monte jusqu'à la grotte de l'Ermite. Laisser l'ermite à main droite et poursuivre la montée. Le chemin devient raide et traverse un bois. Continuer la montée qui décrit plusieurs lacets et aboutit à un escabeau. Traverser la prairie en diagonal en suivant les jalons. Remonter à l'auberge de Trielle.

1 Prendre à droite et retrouver la route. La suivre sur environ 1,5 km et dépasser le gîte du Clou.

2 Prendre complètement à gauche et passer l'escabeau. Monter quelques mètres et prendre le chemin à droite bordé de pierres. Suivre ce bon chemin qui monte régulièrement d'abord en sous bois puis dans la lande à genêts en suivant des murets de pierres sèches. Après une épingle remonter le chemin herbeux (direction Puy de la Poche) qui passe dans la lande à genêts. Virer à droite et rentrer dans l'estive. Suivre les jalons et passer à main droite de la Vacherie de la Poche. Continuer en face jusqu'à une grande clôture

3 Traverser la clôture et prendre immédiatement à droite (direction Col du Pertus). Suivre cette clôture à main droite en remontant le vallon sur environ 400 mètres. Prendre alors comme cap la clôture au nord est et remonter jusqu'à celle-ci en suivant les jalons. Traverser successivement deux escabeaux. Suivre la clôture à main gauche et gagner la ligne de crête. Au sommet du Puy de la

Poche redescendre la ligne de crête en gardant toujours la clôture à main gauche et en prenant comme cap le sommet de l'Élancèze.

4 Au replat, au pied de l'Élancèze, prendre à droite le chemin qui plonge dans le bois. Poursuivre la descente jusqu'au Col du Pertus.

Pour le retour, prendre le cheminement pris à l'aller en sens inverse. Suivre les marques blanches et rouges du GR®400.

+ d'infos :

Office de tourisme du Carladès
04 71 47 50 68
www.carlades.fr

cantal
LE DÉPARTEMENT





Quelques rappels :

Le balisage des itinéraires de randonnée pédestre :

Il est matérialisé à la peinture.

un trait indique la continuité du tracé,

Tourner à droite,



Tourner à gauche,



X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu ■■■

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune ■■■

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert ■■■

Les itinéraires de Grande Randonnée : GR® ■■■

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

Durée aller: 2h50

Durée retour: 1h50

Longueur : 14,3 km

Balisage :

▼896 m ▲1589 m

Dénivelé : 900 m

Difficile

Les Randonnées du Tour de France

12 Saint-Julien de Jordanne

Col de Redondet routier

Aller - Retour pedestre

Rappel : les cotations horaires sont données à titre indicatif et hors pauses. Elles sont calculées sur la base d'une progression moyenne de 235 mètres par heure à la montée et de 375 mètres par heure à la descente.



Traversée de propriétés privées et troupeaux à l'estive
chiens interdits, même tenus en laisse.



Ne pas emprunter cet itinéraire par temps d'orage ou de brouillard.

Attention : présence possible de chiens de protection dans la zone des crêtes (patou).

Quelques réflexes à adopter :
Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers de cette zone utilisent des chiens de protection.

Contournez largement le troupeau : gardez vos distances. Arrêtez-vous le temps que les chiens de protection vous identifient. Restez calme et passif en leur présence. Ne le menacez pas, ne le caressez pas.

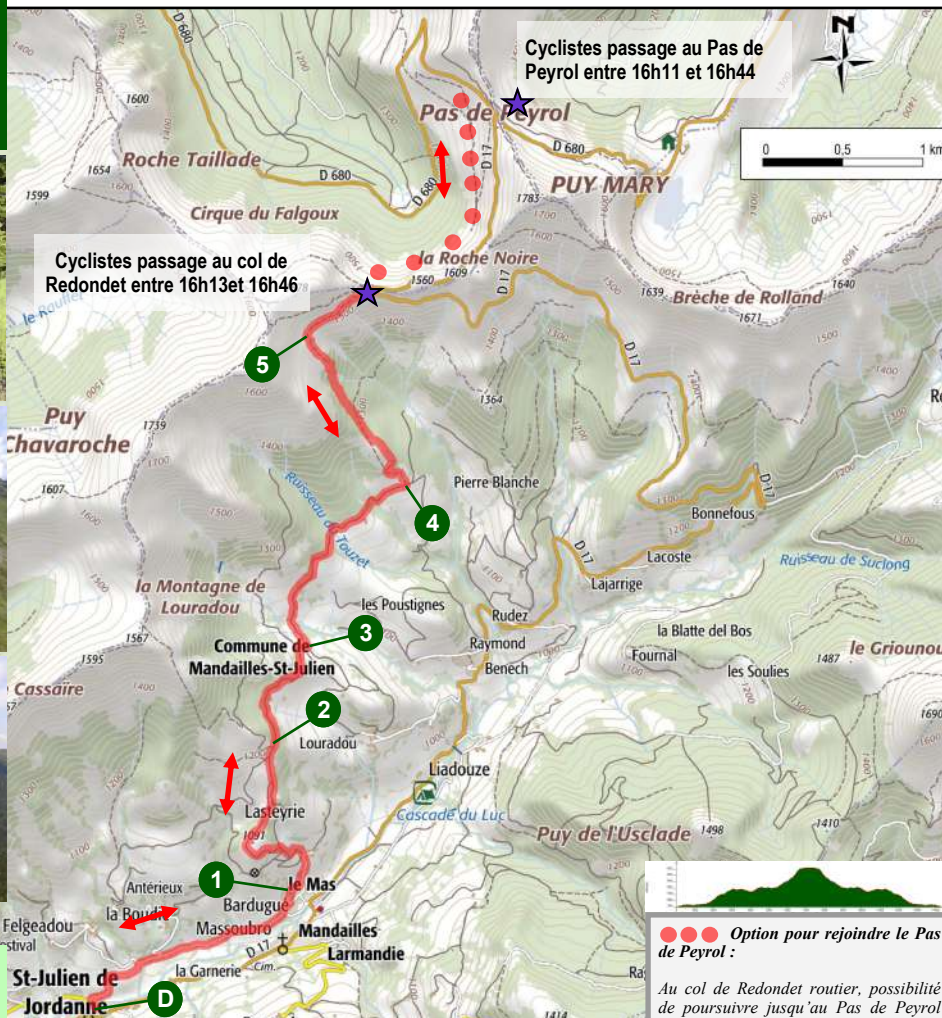
Voir la vidéo [cliquez ici](#)

Passage des cyclistes au col de Redondet entre 16h13 et 16h46.

Passage des cyclistes au Pas de Peyrol entre 16h11 et 16h44

Le 10 juillet le soleil se couche à 21h38, il faudra tenir l'horaire pour le retour.

Réalisation CD15-ST- Édition 2024
Tous droits réservés



●●● Option pour rejoindre le Pas de Peyrol :

Au col de Redondet routier, possibilité de poursuivre jusqu'au Pas de Peyrol en suivant le GR400 qui passe sous la RD17.

Rajouter 4 km au kilométrage initial et 45 mn pour le trajet aller et 30 mn pour le trajet retour.

Laisser la route à main droite. Franchir l'escabeau et prendre le GR400 qui bascule coté cirque du Falgoux. Descendre en lacets sur environ 200 mètres.

Tourner à droite et longer les flancs de la Roche Noire et du Puy Mary par un sentier peu marqué et assez technique. Remonter progressivement la courbe de niveau en prenant pour cap le Puy de la Tourte. Franchir un escabeau et continuer en face en suivant les jalons. Franchir un nouvel escabeau et retrouver la route. Prendre à droite le chemin piétonnier qui conduit au Pas de Peyrol.

+ d'infos :

Syndicat Mixte du Puy Mary
04 71 47 04 14
www.puymary.fr

cantal
LE DÉPARTEMENT



Accès au départ : depuis Aurillac, rejoindre Saint-Julien par la RD17. Dans le village au croisement après l'église, prendre à droite la RD246 en direction de Salers. Se garer sur le parking de droite juste avant le pont.

D Traverser le pont et prendre à droite la petite route qui monte en direction d'Antérieux/La Boudie/Le Felgeadou/Lestival. Continuer toujours tout droit. Aux intersections, rester à droite. Dans la montée, au niveau des sapins, quitter cette petite route et prendre le chemin qui descend à droite en direction de Mandailles en suivant le GR400.

1 Arrivé à la première maison du hameau de Massoubrou, juste après un grand mur en pierres et avant la croix en fer, quitter le GR400 et tourner à gauche en suivant le PR VERT Le Puy Chavaroche. Remonter jusqu'au hameau de Lasteyrie, et, dos à la grange, prendre le chemin à gauche de la fontaine qui monte en sous-bois.

Le chemin sort du sous bois et devient plus escarpé pour ensuite traverser une lande à genêts. Continuer l'ascension, traverser une clôture puis un portail et atteindre un replat.

2 Au croisement prendre à droite le PR Vert en direction du Puy Chavaroche. Rentrer dans le sous-bois et continuer tout droit sur cette grande piste en lisière de forêt en longeant les prés à main droite. Après environ 800 mètres le chemin descend sur la droite. Atteindre le croisement.

3 Prendre à gauche en direction du PR VERT Le Puy Chavaroche. Poursuivre sur ce bon chemin. Traverser à gué le ruisseau du Touzet et remonter en face par la grande piste qui longe les prés à main droite. Dépasser les burons, le chemin sort du bois pour rentrer dans un pré. Continuer environ sur 200 mètres.

4 Au croisement, prendre à gauche et remonter le pré en ignorant l'intersection à droite. Contourner le mamelon par la gauche. Le chemin monte dans la lande à genêts, puis, à la chicane, rentre dans la hêtraie. Continuer l'ascension sur ce sentier qui devient étroit et escarpé. Après plusieurs lacets, sortir du bois et continuer dans l'estive.

5 A mi-pente, prendre à droite direction PR VERT Puy Chavaroche et atteindre le replat du col routier de Redondet.

Le retour se fait pour le même itinéraire pris à l'aller.



Quelques rappels :

Le balisage des itinéraires de randonnée pédestre :

Il est matérialisé à la peinture.

■ un trait indique la continuité du tracé,



Tourner à droite,



Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu ■

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune ■

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert ■

Les itinéraires de Grande Randonnée : GR® ■

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, font par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topoguide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

Attention : présence possible de chiens de protection dans la zone des crêtes (patou).

Quelques réflexes à adopter :

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers de cette zone utilisent des chiens de protection.

Contournez largement le troupeau : gardez vos distances. Arrêtez-vous le temps que les chiens de protection vous identifient. Restez calme et passif en leur présence. Ne les menacez pas, ne les caressez pas.

Ensemble, respectons le travail des bergers et la tranquillité des animaux.

Voir la vidéo [cliquez ici](#)

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

Durée aller: 3h30

Durée retour: 2h30

Longueur : 18 km

Balisage : 

▼938 m ▲1739 m

Dénivelé : 1140 m

Très difficile

Les Randonnées du Tour de France

13 Col de Legal - Col de Redondet routier
Aller - Retour pédestre

Rappel : les cotations horaires sont données à titre indicatif et hors pauses. Elles sont calculées sur la base d'une progression moyenne de 235 mètres par heure à la montée et de 375 mètres par heure à la descente.



CRAIG - SCAN 25 EXPRESS © IGN - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.

Traversée de propriétés privées et troupeaux à l'estive
chiens interdits, même tenus en laisse.



Ne pas emprunter cet itinéraire par temps d'orage ou de brouillard.

Attention : présence possible de chiens de protection dans la zone des crêtes (patou).

Quelques réflexes à adopter :
Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers de cette zone utilisent des chiens de protection.

Contournez largement le troupeau : gardez vos distances. Arrêtez-vous le temps que les chiens de protection vous identifient. Restez calme et passif en leur présence. Ne le menacez pas, ne le caressez pas.

Voir la vidéo [cliquez ici](#)

Passage des cyclistes au col de Redondet entre 16h13 et 16h46.

Passage des cyclistes au Pas de Peyrol entre 16h11 et 16h44

Le 10 juillet le soleil se couche à 21h38, il faudra tenir l'horaire pour le retour.

Réalisation CD15-ST- Édition 2024
Tous droits réservés



Accès au départ : depuis Aurillac prendre la route des crêtes (RD35). Au croisement de la croix de Cheule, poursuivre sur la RD35 en direction de Salers/Col de Legal. Au col du Bruel, continuer sur la RD35 et gagner le Col de Legal. Se garer sur le parking de l'auberge.

D Face à l'auberge, prendre le chemin à droite (GR®400) qui passe entre les clôtures. Monter dans l'estive, passer à main gauche de la vacherie (buron) de Legal. Continuer l'ascension en suivant le chemin herbeux et la clôture à main droite.

1 Au replat, contourner le Puy de Bassierou par la gauche et redescendre au buron refuge de Cabrespine.

2 Dépasser le bâtiment et remonter vers l'est. Suivre la clôture à main droite. Continuer sur cette arête. Au portillon, le traverser et contourner la barre rocheuse par la droite.

3 Retrouver un escarpement sur la gauche et se hisser à l'aide des mains (3 mètres facile) au sommet de Cabrespine. Continuer en face et traverser la table basaltique du Cassaire. Descendre en plusieurs paliers jusqu'au col du Piquet.

4 Garder la clôture à main gauche et monter au sommet du Puy Chavarroche (1739 mètres). Redescendre le flanc opposé et gagner le col de Redondet.

5 Descendre par le flanc droit de la Chapelonne et rejoindre le col routier de Redondet.

Pour le retour, prendre le cheminement pris à l'aller en sens inverse en suivant les marques blanches et rouges du GR®400.

●●● Option pour rejoindre le Pas de Peyrol :

Au col de Redondet routier, possibilité de poursuivre jusqu'au Pas de Peyrol en suivant le GR400 qui passe sous la RD17.

Rajouter 4 km au kilométrage initial et 45 mn pour le trajet aller et 30 mn pour le trajet retour.

Laisser la route à main droite. Franchir l'escabeau et prendre le GR®400 qui bascule côté cirque du Falgoux. Descendre en lacets sur environ 200 mètres.

Tourner à droite et longer les flancs de la Roche Noire et du Puy Mary par un sentier peu marqué et assez technique. Remonter progressivement la courbe de niveau en prenant pour cap le Puy de la Tourte. Franchir un escabeau et continuer en face en suivant les jalons. Franchir un nouvel escabeau et retrouver la route. Prendre à droite le chemin piétonnier qui conduit au Pas de Peyrol.

+ d'infos :

Syndicat Mixte du Puy Mary
04 71 47 04 14
www.puymary.fr

Office de Tourisme du Pays de Salers
04 71 40 58 08
www.salers-tourisme.fr





Quelques rappels :

Le balisage des itinéraires de randonnée pédestre :

Il est matérialisé à la peinture.

■ un trait indique la continuité du tracé,



Tourner à droite,



Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu ■

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune ■

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert ■

Les itinéraires de Grande Randonnée : GR® ■

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topoguide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

Attention : présence possible de chiens de protection dans la zone des crêtes (patou).

Quelques réflexes à adopter :

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers de cette zone utilisent des chiens de protection.

Contournez largement le troupeau : gardez vos distances. Arrêtez-vous le temps que les chiens de protection vous identifient. Restez calme et passif en leur présence. Ne les menacez pas, ne les caressez pas.

Ensemble, respectons le travail des bergers et la tranquillité des animaux.

Voir la vidéo [cliquez ici](#)

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

Durée aller: 3h15

Durée retour: 2h00

Longueur : 17 km

Balisage : 

▼938 m ▲1642 m

Dénivelé : 1211 m

Difficile

Les Randonnées du Tour de France

14 Le Fau - Col de Redondet routier
Aller - Retour pedestre

Rappel : les cotations horaires sont données à titre indicatif et hors pauses. Elles sont calculées sur la base d'une progression moyenne de 235 mètres par heure à la montée et de 375 mètres par heure à la descente.



Cyclistes passage au Pas de Peyrol entre 16h11 et 16h44

Cyclistes passage au col de Redondet entre 16h13 et 16h46



Traversée de propriétés privées et troupeaux à l'estive
chiens interdits, même tenus en laisse.



Ne pas emprunter cet itinéraire par temps d'orage ou de brouillard.

Attention : présence possible de chiens de protection dans la zone des crêtes (patou).

Quelques réflexes à adopter :
Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers de cette zone utilisent des chiens de protection.

Contournez largement le troupeau : gardez vos distances. Arrêtez-vous le temps que les chiens de protection vous identifient. Restez calme et passif en leur présence. Ne le menacez pas, ne le caressez pas.

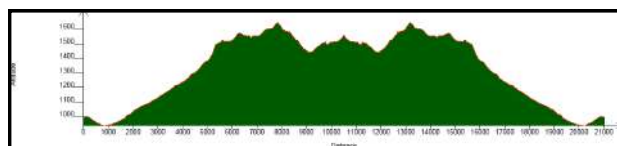
Voir la vidéo [cliquez ici](#)

Passage des cyclistes au col de Redondet entre 16h13 et 16h46.

Passage des cyclistes au Pas de Peyrol entre 16h11 et 16h44

Le 10 juillet le soleil se couche à 21h36, il faudra tenir l'horaire pour le retour.

Réalisation CD15-ST- Édition 2024
Tous droits réservés



Accès au départ : gagner le village du Fau. Se garer sur le parking de la mairie ou en contrebas, au niveau du garage municipal.

D Face à la mairie prendre la route à gauche et descendre jusqu'au hameau de la Bastide. Continuer tout droit et rejoindre le hameau de Sagne.

1 Dans le virage, prendre à gauche la grande piste forestière qui rentre dans le bois noir. Traverser le grand portail blanc, et continuer en face. Arrivé à la barrière, la dépasser et continuer en face. Rester sur la piste principale.

Au carrefour des pistes, rester en face sur le tracé principal. Après 950 mètres, en haut du virage (bloc de pierre N°23), quitter la piste principale, et prendre à gauche un chemin caillouteux.

Le remonter sur environ 100 mètres. Dans le virage, prendre à gauche (petit cairn), et continuer en longeant un temps la rivière à main gauche.

2 A la clôture, traverser le ruisseau à gué et sortir de la forêt. Garder les arbres à main droite ainsi que le ruis-

seau et repérer les jalons balisés blanc et rouge dans la prairie.

Retrouver un chemin qui monte à flanc de montagne et gagner les ruines de Chavaspres.

Dépasser le dernier buron. Poursuivre la montée en suivant les jalons et en prenant pour cap la barre rocheuse.

3 A la clôture, la franchir et la suivre à main droite en suivant la courbe de niveau. Continuer de monter en prenant pour cap le col entre La Roche Taillade et la cote 1599. Suivre les jalons et le balisage et gagner le ligne de crête.

Au replat, prendre à droite et suivre la clôture à main droite. Remonter la crête jusqu'au col de Redondet.

4 Au col, descendre à gauche et gagner les abords du col routier.

Pour le retour, prendre le cheminement pris à l'aller en sens inverse en suivant les marques blanches et rouges du GR®400.

●●● Option pour rejoindre le Pas de Peyrol :

Au col de Redondet routier, possibilité de poursuivre jusqu'au Pas de Peyrol en suivant le GR®400 qui passe sous la RD17.

Rajouter 4 km au kilométrage initial et 45 mn pour le trajet aller et 30 mn pour le trajet retour.

Laisser la route à main droite. Franchir l'escabeau et prendre le GR®400 qui bascule coté cirque du Falgoux. Descendre en lacets sur environ 200 mètres.

Tourner à droite et longer les flancs de la Roche Noire et du Puy Mary par un sentier peu marqué et assez technique. Remonter progressivement la courbe de niveau en prenant pour cap le Puy de la Tourte. Franchir un escabeau et continuer en face en suivant les jalons. Franchir un nouvel escabeau et retrouver la route. Prendre à droite le chemin piétonnier qui conduit au Pas de Peyrol.

+ d'infos :

Syndicat Mixte du Puy Mary
04 71 47 04 14
www.puymary.fr

Office de Tourisme du Pays de Salers
04 71 40 58 08
www.salers-tourisme.fr



Quelques rappels :

Le balisage des itinéraires de randonnée pédestre :

Il est matérialisé à la peinture.

■ un trait indique la continuité du tracé,



Tourner à droite,



Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu ■

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune ■

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert ■

Les itinéraires de Grande Randonnée : GR® ■

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topoguide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

Attention : présence possible de chiens de protection dans la zone des crêtes (patou).

Quelques réflexes à adopter :

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers de cette zone utilisent des chiens de protection.

Contournez largement le troupeau : gardez vos distances. Arrêtez-vous le temps que les chiens de protection vous identifient. Restez calme et passif en leur présence. Ne les menacez pas, ne les caressez pas.

Ensemble, respectons le travail des bergers et la tranquillité des animaux.

Voir la vidéo [cliquez ici](#)

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

15 Le Pénard

+ d'infos : office de tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne

Tel : 04 71 46 94 82

www.chataigneraie-cantal.com

*Passage des cyclistes au carrefour de l'embranchement
N122/D32 à 13h*

Le diacre St-Mamet

L'origine du nom du village provient de St-Mamet, diacre et compagnon de St-Austremon qui lui confia la tâche d'évangéliser cette province des Arvernes. St-Mamet mourut au cours de sa mission et fut enterré dans une chapelle qu'il avait fait construire à l'emplacement de l'église actuelle.



CONCEPTION : OT CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE / IMPRESSION : IMPRIMERIE CHAMPAGNAC AURILLAC



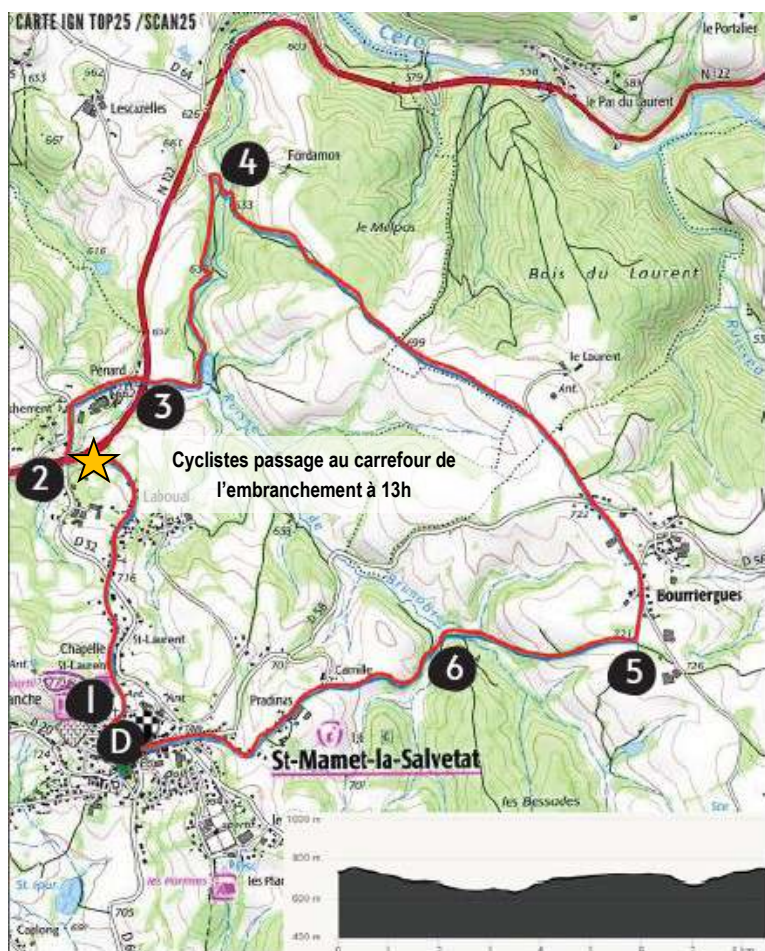
Joli bourg rénové, composé de maisons de granite aux toits de lauzes, St-Mamet possède une église gothique des XIIe et XIVe siècles renfermant un retable du XVIIIe siècle. Vous remarquerez l'architecture des maisons des villages traversés ainsi que différents points de vue sur les Monts du Cantal et sur le bassin d'Aurillac à l'approche du village de Bourriergues. Vous vous promènerez également dans un joli bois de feuillus entre le Pénard et Fordamon.



8,7 km - 2h30 - Jaune

Difficulté : Facile - Dénivelé : + 210 m





LES ÉTAPES DU CIRCUIT

(D) GPS 0445078-4967280 Grand parking à côté de l'église de St-Mamet. Remonter dans le village sur une cinquantaine de mètres puis prendre à gauche une petite rue en direction du puy St-Laurent. Monter cette rue tout droit jusqu'à une croix.

(1) GPS 0445067-4967548 Prendre à droite sur 60m puis obliquer à gauche pour rejoindre un sentier. Aller tout droit jusqu'à la D32. Traverser et prendre en face la petite route en direction de Laboul. Au premier grand virage, prendre un chemin à gauche et le suivre jusqu'à la N122.

(2) GPS 0444884-4968616 Au carrefour, traverser la route nationale (prudence !) et prendre en face la direction d'Omps.

Une centaine de mètres plus loin, virer à droite dans le chemin pour rejoindre la ferme du Pénard. Passer devant la ferme et aller à droite pour passer sous la route nationale par le boviduc.

(3) GPS 0445178-4968923 Continuer sur ce bon chemin pendant 200m puis bifurquer à gauche dans un petit chemin en sous-bois. Suivre ce chemin jusqu'à une petite route. Tourner à droite et avancer sur la route, franchir un ruisseau sur un petit pont.

(4) GPS 0445532-4969682 Prendre à droite le chemin forestier. Rester sur ce chemin pendant 1,5km pour déboucher sur une petite route qu'il faut emprunter en face. Traverser la D58 puis continuer tout droit. Dans le hameau, prendre le chemin à droite et avancer pendant une centaine de mètres.

(5) GPS 0447231-4967880 Aller de nouveau à droite et descendre jusqu'au ruisseau. Poursuivre pendant encore 300m puis franchir une clôture et un petit ruisseau.

(6) GPS 0447231-4967850 Monter dans la parcelle vers la gauche le long des taillis et retrouver un ancien chemin herbeux. Suivre ce chemin en montant jusqu'à la ferme de Camille. Garder les bâtiments à droite et continuer jusqu'au bourg. Arrivé au rond-point, aller en face sur la rue principale et descendre dans le bourg pour rejoindre l'église.



16 Circuit du Lac



+ d'infos : office de tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne

Tel : 04 71 46 94 82

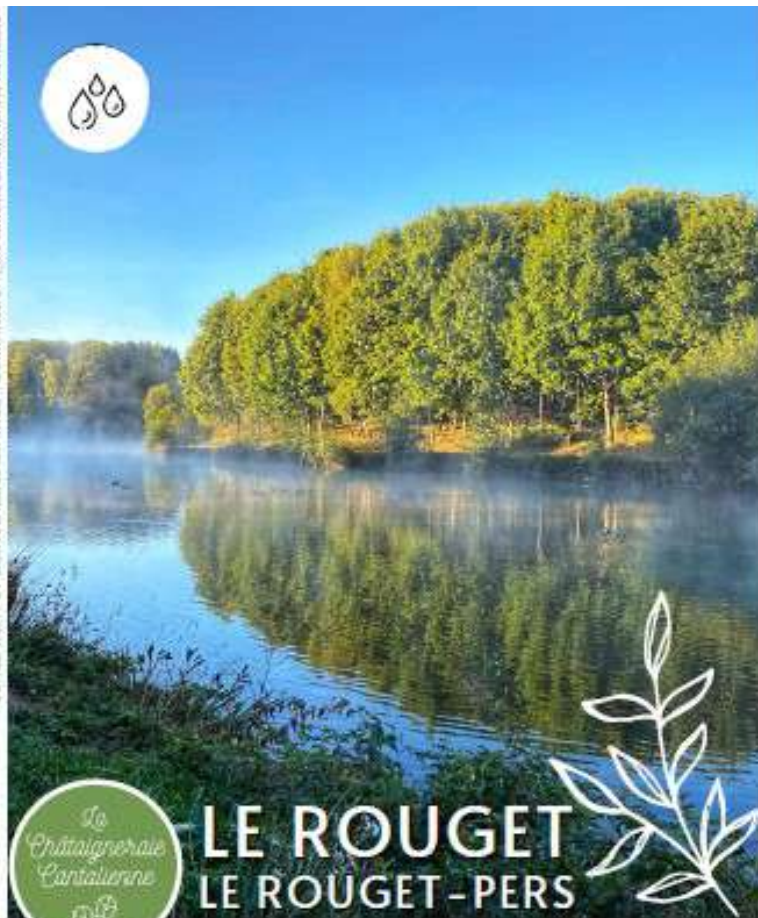
www.chataigneraie-cantal.com

*Passage des cyclistes au Rouget croisement D20/
espace de loisirs autour de 13h10*

Passage dans Roumégoux autour de 13h10



Le 15 Septembre 1945 naissait officiellement la commune du Rouget par ordonnance du Général de Gaulle. Depuis, ce village ne cesse de croître. Bien avant sa naissance officielle, le Rouget s'est développé avec l'arrivée du chemin de fer à la fin du XIXe siècle. L'implantation de la gare à cet endroit inhabité est à l'origine de ce bourg à l'architecture contemporaine du XXe siècle. Depuis 2016, le Rouget a fusionné avec le village de Pers.



LE ROUGET
LE ROUGET-PERS



Bourg très dynamique, le Rouget est un pôle commercial et de services attractif. Son marché hebdomadaire attire également tous les Dimanches matins de nombreux visiteurs. Dans le village, ne manquez pas de visiter l'église moderne Sainte-Thérèse, lieu d'art sacré contemporain avec notamment de magnifiques vitraux de feu l'artiste local, Jean Labellie. Au départ du sentier, vous pourrez profiter de l'espace du site du Moulin du Teil avec son plan d'eau ouvert à la pêche, ses aires de jeux pour enfants et ses espaces aménagés pour le pique-nique.

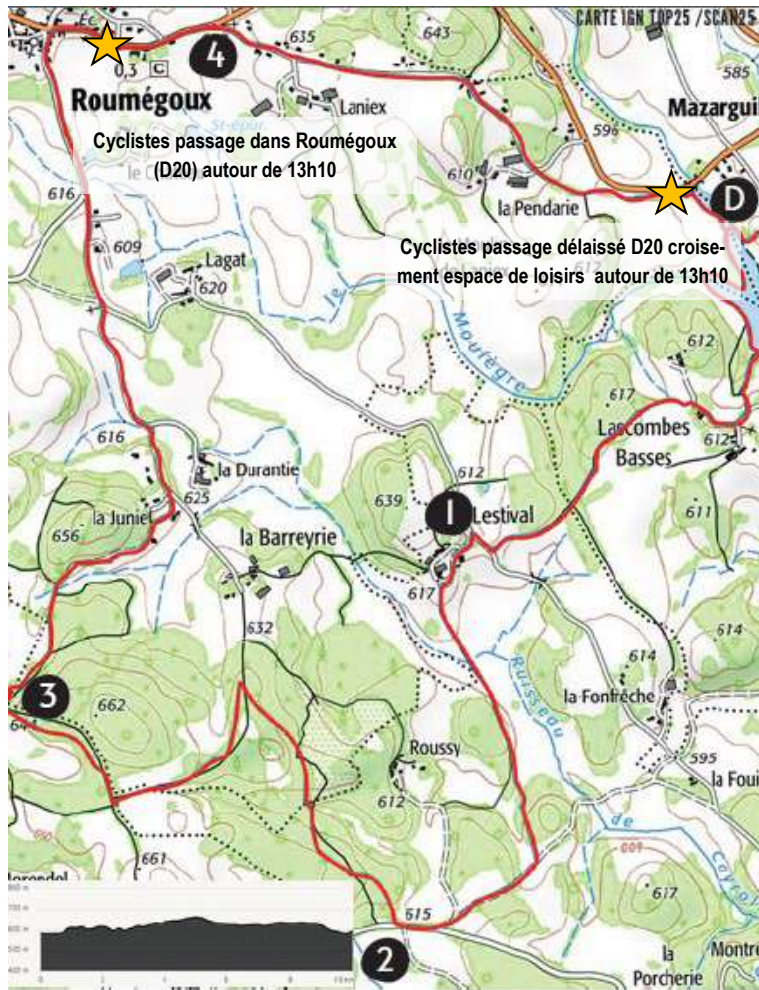


10,6 km - 3h00 - **Jaune**

Difficulté : Facile - Dénivelé : + 150 m



Crédits photos : OT Châtaigneraie Cantalienne



LES ÉTAPES DU CIRCUIT

(D) GPS 0438979-4966503 Parking du plan d'eau du Moulin du Teil. Descendre vers le plan d'eau et le contourner en le gardant à main gauche. Une fois arrivé sur la rive opposée, monter à droite dans le sentier pour rejoindre une petite route. Tourner à droite et la suivre jusqu'à la sortie de Lascombes Basses. Prendre à gauche la large piste sablonneuse et rejoindre une route. La suivre vers la droite.

(I) GPS 0437932-4965877 Quelques mètres plus loin, suivre la route vers la gauche et descendre vers Lestival. Quitter la route pour un chemin qui contourne la ferme en la laissant à droite. Prendre le grand chemin à gauche et le suivre tout droit jusqu'à une intersection avec une large piste. Bifurquer à droite et suivre la piste jusqu'à la route départementale. Aller tout droit sur la départementale jusqu'à une aire de stationnement située sur la droite.

(2) GPS 0437641-4964773 Avancer vers la droite et trouver un bon chemin. Suivre ce chemin toujours tout droit, descendre au fond d'un petit vallon, franchir un ruisseau et remonter vers la gauche. Laisser un étang à main gauche et monter vers la droite. Aller toujours tout droit jusqu'à déboucher sur une bonne piste forestière. Bifurquer à gauche et la suivre pendant environ 500m. Après un passage entre des prairies, virer à droite dans le chemin en sous-bois.

(3) GPS 0436594-4965393 Arrivé à un grand croisement, descendre à droite pour rejoindre le hameau de la Junie. Emprunter la route vers la gauche et aller toujours tout droit jusqu'à rejoindre Roumégoux. Sur la place du village, bifurquer à droite en direction du Rouget pendant environ 500m, jusqu'à hauteur d'une croix.

(4) GPS 0437234-4967327 Filer sur la petite route à droite et traverser la Pendarie. Descendre jusqu'au croisement et poursuivre en face dans le chemin. Plus loin, descendre à droite vers le petit lac, passer entre les deux lacs pour rejoindre le point de départ.



17 Le Roc Rôti

+ d'infos : office de tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne

Tel : 04 71 46 94 82

www.chataigneraie-cantal.com

Passage des cyclistes dans Saint-Saury autour de 13h20

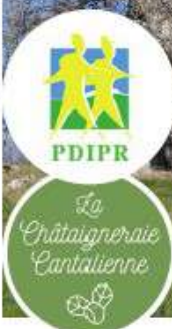
Passage carrefour D20 point 3 de la randonnée vers 13h20

La Luzette

Durant la Seconde Guerre mondiale, les hauts plateaux de la commune ont servi de terrain de parachutage pour la Résistance. Le 9 avril 2006, une inauguration officielle de la stèle de la Luzette a permis à l'Écossais Sir Thomas Mac Pherson de revoir les terres de Saint-Saury où il avait été parachuté 63 ans plus tôt.



CONCEPTION : OT CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE / IMPRESSION : IMPRIMERIE CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE



SAINT-SAURY



Commune limitrophe du Lot, Saint-Saury possède une petite église avec un clocher à peigne, un des rares édifices romans de la Châtaigneraie.

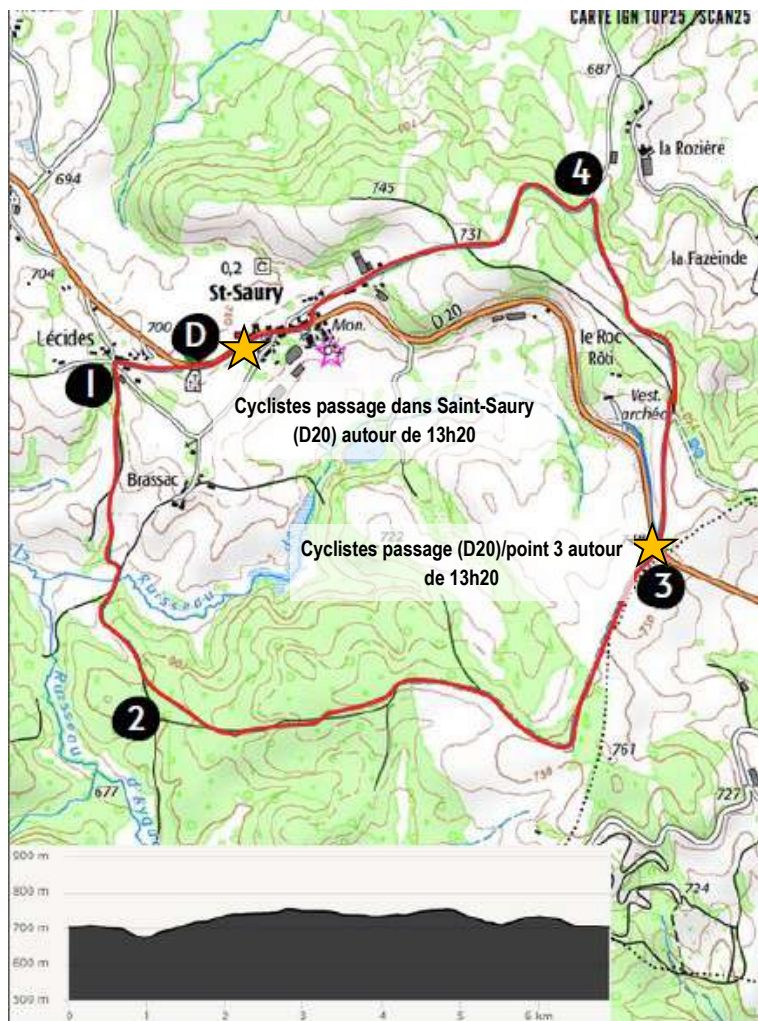
Au cours de votre cheminement vous apercevrez Labastide du Haut-Mont (point culminant du Lot) et son relais de télévision, le bourg de St-Saury et les paysages de la Châtaigneraie. En bordure de route, après le point n°3, vous découvrirez le Roc Rôti, un mégalithe remarquable.

 6 km - 2h00 - **Bleu**

Difficulté : Facile - Dénivelé : + 110 m



Crédits photos : OT Châtaigneraie Cantalienne



LES ÉTAPES DU CIRCUIT

(D) GPS 0431848-4968522 Parking face à la Mairie. Prendre la route principale en direction de Sousceyrac, passer devant le cimetière puis tourner à gauche et continuer sur la petite route jusqu'au hameau de Lécides.

(1) GPS 0431465-4968490 A Lécides, prendre à gauche le chemin qui descend légèrement. Après le pont, monter à gauche dans le chemin.

(2) GPS 0431569-4967392 Dans le bois, prendre à gauche et suivre la piste principale. A un grand croisement vers une prairie, prendre la piste qui longe la prairie et poursuivre jusqu'à la route.

(3) GPS 0433129-4967912 Au croisement avec la route départementale, prendre en face la petite route en direction de la rivière (le Roc Rôti se trouve à 300m sur la route à gauche). A la première intersection, allez sur la gauche et quelques mètres plus loin, prendre le chemin à droite. Descendre jusqu'à la route.

(4) GPS 0432941-4968978 A la route goudronnée tourner à gauche et la suivre jusqu'à St-Saury.

